DOLLFUS-MIEG & Cie, Société anonyme
MULHOUSE-BELFORT-PARIS
(RETORDERIE)

LIVRE DE FABRICATION

DE LA

Teinture de fil de Belfort

Copie.

Laboratoire Mulhouse

DOLLFUS-MIEG & Cie, Société anonyme
MULHOUSE-BELFORT-PARIS
(RETORDERIE)

LIVRE DE FABRICATION

DE LA

Teinture de fil de Belfort

Copie. Laboratoire Mulhouse


UPLICATA
D·M·C
BELFORT

L'Original du Livre de fabrication Teinture - Belfort est à conserver à Belfort (Bureau de la Direction); le Duplicata est à conserver à Mulhouse, au bureau du Directeur de la Teinture.

11/8.23

Ordre N° 1

Teinture du Noir 310.

A partir de ce jour on commencera à Belfort la teinture du noir 310. Cette teinture étant très délicate on devra suivre scrupuleusement les indications ci dessous :

Pour 50 Kgs de fil.

Déboullir le coton écru à l'eau pendant 12 h., bien rincer sur cuve, essorer et sécher à une température de 30 - 35° C.

Passer le fil en se servant de la machine à chromer dans le bain suivant.

5 Kgs Sel A.	Dissoudre séparément les 2 bains et les mélanger le lendemain matin au moment de s'en servir.
12 litres Eau 50°	
1 Kgs Sel B	Ce bain doit marquer 13 - 13½ Bé. à la température de 12 - 15° C.
1 Kgs Sel C	
0 Kgs 200 Sel D	
7 litres Eau 50°	

Ordre N° 1

Teinture du Noir 310.

A partir de ce jour on commencera à Belfort la teinture du noir 310. Cette teinture étant très délicate on devra suivre scrupuleusement les indications ci dessous :

Pour 50 Kgs de fil.

Débouillir le coton écru à l'eau pendant 12 h., bien rincer sur cuve, essorer et sécher à une température de 30 - 35° C.

Passer le fil en se servant de la machine à chromer dans le bain suivant.

5 Kgs Sel A. } Dissoudre séparément les 2 bains et les
12 litres Eau 50°. } mélanger le lendemain matin au moment de s'en servir.

1 Kg Sel B
1 Kg Sel C
0,200 Sel D
7 litres Eau 50°

Ce bain doit marquer 13 - 13½ Bé. à la température de 12 - 15° C.

Essorer le fil à l'essoreuse de manière à laisser environ 500 gr de bain dans 1 K° de fil. Avoir soin de recueillir l'excès de bain pour s'en servir à nouveau en le mélangeant avec son volume de bain frais. Arranger les écheveaux à la cheville, sécher sur tourniquet, puis placer le fil sec dans la chambre d'oxydation qui sera chauffée à 25-26° C. Le thermomètre humide devra marquer 20-21° C. Au bout de 3 heures l'oxydation est terminée. On sort le fil, on le lave sur cuve dans une eau tiède, puis on l'essore et on le passe sur la machine à chrômer dans un bain de chrôme froid (à raison de 4 K°s de bichromate de potasse pour 200 litres d'eau). On suspend pendant 1 heure en ayant grand soin que le fil ne reçoive aucun rayon de soleil, puis on lave, on essore et on sèche.

Remonter le noir avec le bain suivant :

3 K°, 200	sel A	Dissoudre séparément les 2 bains et les mélanger le lendemain matin au moment de s'en servir.
14 litres	Eau 50°	
0 K°, 200	sel B	
0, 400	sel C	Ce bain doit marquer 7-7½° Bé à la température de 12-15° C.
0, 200	sel D	
6 litres	Eau 50°	

Essorer le fil à l'essoreuse en ayant soin de recueillir l'excès de bain qui, mélangé avec son volume de bain frais servira à nouveau. Sécher sur tourniquets et laisser reposer le fil pendant 2 h. Ensuite chrômer comme précédemment, laver, passer en cristaux de soude sur cuve (6 gr p. L à 50° C à lisser 7 fois). Laver, sécher et vaporiser pendant 1 h à 1 Atmosphère de pression

Signé Mulhouse 12 Nov. 1898.

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 2.

Teinture de la Couleur 579.

A partir de ce jour les Cordonnets, Cordonnets cloches, Pointes, fils d'Alsace et demi Alsace, crême 579, se teindront aussi à Belfort.

La teinture de cette couleur se fera de la façon suivante :

Pour 30 K°s de fil blanchi :

Acider le fil en acide oxalique (à raison de 1 gr p. L) au bouillon pendant ¼ d'h, laver. Dissoudre 8 gr de Chrysamine G avec 50 gr de soude caustique 36° Bé et 50 gr de savon dans 8 litres d'eau bouillante. Garnir une cuve de 800 litres remplie d'eau froide 25° C avec 2 litres de cette solution, entrer le fil et lisser 3 fois.

Relever le fil, regarnir avec 2 l. de Chrysamine, épuiser de nouveau et ainsi de suite jusqu'à ce que la nuance soit atteinte. Laver le fil à l'eau tiède, puis passer en alun (à raison de 1 K° par cuve de 800 litres) à 30° C pendant ¼ d'h, ensuite essorer et sécher.

Ces fils seront ensuite assouplis en AP10

Signé. Mulhouse 11 Avril 1899.

E. Duvillard E. Lang

Essorer le fil à l'essoreuse de manière à laisser environ 500 gr de bain dans 1 K° de fil. Avoir soin de recueillir l'excès de bain pour s'en servir à nouveau en le mélangeant avec son volume de bain frais. Arranger les écheveaux à la cheville, sécher sur tourniquet, puis placer le fil sec dans la chambre d'oxydation qui sera chauffée à 25-26° C. Le thermomètre humide devra marquer 20-21° C. Au bout de 3 heures l'oxydation est terminée. On sort le fil, on le lave sur cuve dans une eau tiède, puis on l'essore et on le passe sur la machine à chrômer dans un bain de chrôme froid (à raison de 4 K°s de bichromate de potasse pour 200 litres d'eau). On suspend pendant 1 heure en ayant grand soin que le fil ne reçoive aucun rayon de soleil, puis on lave, on essore et on sèche.

Remonter le noir avec le bain suivant :

3 K°, 200	sel A	Dissoudre séparément les 2 bains et les mélanger le lendemain matin au moment de s'en servir.
14 litres	Eau 50°	
0 K°, 200	sel B	
0, 400	sel C	Ce bain doit marquer 7-7½° B^é à la température de 12-15° C.
0, 200	sel D	
6 litres	Eau 50°	

Essorer le fil à l'essoreuse en ayant soin de recueillir l'excès de bain qui, mélangé avec son volume de bain frais servira à nouveau. Sécher sur tourniquets et laisser reposer le fil pendant 2 h. Ensuite chrômer comme précédemment, laver, passer en cristaux de soude sur cuve (6 gr p. L à 50° c à lisser 7 fois). Laver, sécher et vaporiser pendant 1 h à 1 Atmosphère de pression

Signé Multhouse 12 Nov. 1898.

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 2.

Teinture de la Couleur 579.

A partir de ce jour les Cordonnets, Cordonnets cloches, Pointes fils d'Alsace et demi Alsace, crême 579, se teindront aussi à Belfort.

La teinture de cette couleur se fera de la façon suivante :

Pour 30 K° de fil blanchi.

Acider le fil en acide oxalique (à raison de 1 gr p. L) au bouillon pendant ¼ d'h, laver. Dissoudre 8 gr de Chrysamine G avec 50 gr de soude caustique 36° B^é et 50 gr de savon dans 8 litres d'eau bouillante. Garnir une cuve de 800 litres remplie d'eau froide 25° C avec 2 litres de cette solution, entrer le fil et lisser 3 fois.

Relever le fil, regarnir avec 2 l. de Chrysamine, épuiser de nouveau et ainsi de suite jusqu'à ce que la nuance soit atteinte. Laver le fil à l'eau tiède, puis passer en alun (à raison de 1 K° par cuve de 800 litres) à 30° C pendant ¼ d'h, ensuite essorer et sécher.

Ces fils seront ensuite assouplis en AP^10

Signé. Multhouse 11 Avril 1899.

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 3

Mercerisage du Repriser teint en noir 310

Il a été décidé qu'à partir de ce jour notre article Repriser 12/2 25/2 et 50/2 teint en noir 310 sera mercerisé. Cette opération se fera après teinture et vaporisage. Ensuite le fil sera lavé essoré et assoupli en AP2.

Signé Mulhouse. Juin 1899

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 4

A partir de ce jour les articles : Cordonnet, Cloche Gauche 6 fils, Pointer, fil d'Alsace et Alsace renforcé teints en noir 310 et en crème 579 seront assouplis en AP10.

Mulhouse Juin 1899.

Signé

E Duvillard E Lang

Ordre N° 5.

Teinture des fils pour machines en noir 310

A partir de ce jour on commencera à Belfort la teinture du noir 310 sur fil pour machines. Cette teinture se fera de la façon suivante :

Débouillir le fil à la soude (première opération du blanchiment) laver et essorer, puis merceriser de la façon habituelle. Ensuite acider, laver et sécher. Teindre en noir 310 comme d'habitude.

Comme dans ce mercerisage et cette teinture il faut éviter absolument les casses de fils, il y aura lieu de bien observer les points suivants :

1° Chaque écherette portera deux ligatures très lâches dont les bouts seront de nouveau passés à travers le fil de manière à former deux nouvelles ligatures serrées.

Ces dernières ne servent que pour le mercerisage et seront à couper avant la teinture en noir.

2° Les écherettes doivent être bien préparées avant de les mettre sur les tambours de la machine à merceriser, de même avant de les placer sur les tourniquets.

3° Lors de la teinture en noir, toutes les opérations (passage en bain noir, lavage, chromage etc) se feront à la main et cela avec soin.

Signé : Mulhouse Juin 1899

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 3

Mercerisage du Repriser teint en noir 310

Il a été décidé qu'à partir de ce jour notre article Repriser 12/2 25/2 et 50/2 teint en noir 310 sera mercerisé. Cette opération se fera après teinture et rapaçonnage. Ensuite le fil sera lavé essoré et assoupli en AP2.

Signé Mulhouse Juin 1899
E. Duvillard L. Lang

Ordre N° 4

A partir de ce jour les articles : Cordonnet, Cloche Sanche 6 fils, Pointer, fil d'Alsace et Alsace renforcé teints en noir 310 et en crême 579 seront assouplis en AP10.

Mulhouse Juin 1899.

Signé
E. Duvillard L. Lang

Ordre N° 5.

Teinture des fils pour machines en noir 310

A partir de ce jour on commencera à Belfort la teinture du noir 310 sur fil pour machines. Cette teinture se fera de la façon suivante.

Débouillir le fil à la soude (première opération du blanchiment) laver et essorer, puis merciser de la façon habituelle. Ensuite acider, laver et sécher. Teindre en noir 310 comme d'habitude.

Comme dans le mercerisage et cette teinture il faut éviter absolument les casses de fils, il y aura lieu de bien observer les points suivants :

1° Chaque écheveau portera deux ligatures très lâches dont les bouts seront de nouveau passés à travers le fil de manière à former deux nouvelles ligatures serrées. Ces dernières ne servent que pour le mercerisage et seront à couper avant la teinture en noir.

2° Les écheveaux doivent être bien préparés avant de les mettre sur les tambours de la machine à merciser, de même avant de les placer sur les tourniquets.

3° Lors de la teinture en noir, toutes les opérations (passage en bain noir, lavage, chromage etc) se feront à la main et cela avec soin.

Signé : Mulhouse Juin 1899

E. Duvillard L. Lang

Ordre N° 6

Teinture des fils à glacer en Noir Immédial V

Il a été décidé qu'à partir de ce jour on teindra à Belfort un nouveau noir à glacer. Ce noir se fera de la façon suivante:
Pour une partie de 20-30 Kgs de fil on préparera le bain ci dessous:

400 litres	Eau bouillante
2 Kgs	Sel de Soude
2 Kgs	Sulfure de Sodium
8 Kgs	Noir Immédial V (Cassella et Cie)
20 Kgs	Sel marin

La marchandise préalablement débouillie et essorée est entrée dans ce bain et lissée pendant 2 heures.
Ensuite on sort le fil et l'on essore écheveaux par écheveaux fortement à la cheville. Mettre sur bâtons et laisser aérer pendant 2h. Finalement laver et sécher.
Le bain de teinture peut servir à nouveau à condition de le renforcer. Avant chaque mise nouvelle on ajoutera au vieux bain:

(cette teinture sur vieux bain n'a jamais été mise en pratique)

Chauffer au bouillon et teindre comme précédemment

Signé

Mülhouse janvier 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 7.

Teinture de Repriser en noir 310

Il a été décidé qu'à partir de ce jour la teinture de repriser en noir 310 se fera de la façon suivante
Débouillir le fil (1ère opération du blanchiment) essorer mercériser comme d'habitude, acider, laver et sécher.
Bobiner et retordre le fil en Retordage ord. à 1,43 m.
La teinture en noir se fera comme d'habitude.
Après vaporisage assouplir le fil en AP2.

Signé: Mulhouse. Février 1900

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 8

Teinture de 2e Galle spécial en noir 310.

Le mercerisage et la teinture en noir se feront exactement comme pour le Repriser (voir l'Ordre N°7 ci-dessus), mais cet article sera assoupli plus fortement c.à.d. en AP5

Signé: Mulhouse Avril 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 6

Teinture des fils à glacer en Noir Immédial V

Il a été décidé qu'à partir de ce jour on teindra à Belfort un nouveau noir à glacer. Ce noir se fera de la façon suivante:

Pour une partie de 20-30 Kgs de fil on préparera le bain ci dessous:

400 litres	Eau bouillante
2 Kgs	Sel de Soude
2 Kgs	Sulfure de Sodium
8 Kgs	Noir Immédial V (Cassella et Cie)
20 Kgs	Sel marin

La marchandise préalablement dégorgée et essorée est entrée dans ce bain et lissée pendant 2 heures. Ensuite on sort le fil et l'on essore écheveaux par écheveaux fortement à la cheville. Mettre sur bâtons et laisser aérer pendant 2h. Finalement laver et sécher.

Ce bain de teinture peut servir à nouveau à condition de le renforcer. Avant chaque mise nouvelle on ajoutera au vieux bain:

(Cette teinture sur vieux bain n'a jamais été mise en pratique)

Chauffer au bouillon et teindre comme précédemment

Signé

Mülhouse janvier 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 7.

Teinture du Repiquer en noir 310.

Il a été décidé qu'à partir de ce jour la teinture du repiquer en noir 310 se fera de la façon suivante

Dégorger le fil (1ère opération du blanchiment) essorer mercériser comme d'habitude, acider, laver et sécher.

Bobiner et retordre le fil en retordage ord. à 1,43 m.

La teinture en noir se fera comme d'habitude.

Après vaporisage assouplir le fil en AP².

Signé: Mulhouse. Février 1900

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 8

Teinture du 5e Gall spécial en noir 310.

Le mercerisage et la teinture en noir se feront exactement comme pour le Repiquer (voir l'Ordre N° 7 ci-dessus), mais cet article sera assoupli plus fortement c.à.d. en AP⁵

Signé: Mulhouse Avril 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 9

Teinture du Broder qualité spéciale en noir 310

Cet article se teindra sur fil blanchi ; le mercerisage et le blanchiment se feront comme d'habitude. Avant la teinture le fil sera bobiné et redévidé en dévidage ordinaire à 1,43 m. La teinture en noir se fera comme d'habitude.
Après vaporisage le fil sera assoupli en AP5.

Signé Mai 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 10

Teinture des articles M en noir 310

Dans le but de rendre le noir 310 sur fils M légèrement plus bleuté il a été décidé qu'à partir de ce jour tous les articles mercerisés (à l'exception des fils pour machines) seront remontés en bain de remontage ord. qui est coupé de son volume d'eau.
Le reste des opérations se fera comme par le passé.

Signé Mulhouse Juillet 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 11

Gazage des articles St Gall spécial et Broder spécial's

Il a été décidé qu'à partir de ce jour le St Gall spécial teint en noir 310 sera gazé après teinture au lieu de l'être en écru.
Le Broder spécial (qui sera dorénavant mercerisé deux fois sera également gazé après teinture.
Avant gazage le St Gall spécial sera assoupli en AP5, le Broder spécial en AP10

Signé Mulhouse Nov. 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 12

Teinture du Noir à glacer.

La formule de teinture contenue dans l'ordre N° 6 ayant donné de mauvais résultats il a été décidé que le noir à glacer se teindra dorénavant de la façon suivante :

400 litres	eau bouillante
2 Kgs	Sel de Soude
2 Kgs	Sulfure de Soude
4 Kgs	Noir Immédiat V
20 Kgs	Sel marin

Entrer dans ce bain le fil préalablement

Ordre N° 9

Teinture du Broder qualité spéciale en noir 310

Cet article se teindra sur fil blanchi ; le mercerisage et le blanchiment se feront comme d'habitude. Avant la teinture le fil sera bobiné et redévidé en dévidage ordinaire à 1,43 m. La teinture en noir se fera comme d'habitude.
Après vaporisage le fil sera assoupli en AP5.

Signé Mai 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 10

Teinture des articles M en noir 310

Dans le but de rendre le noir 310 sur fils M légèrement plus bleuté il a été décidé qu'à partir de ce jour tous les articles mercerisés (à l'exception des fils pour machines) seront remontés en bain de remontage ord. qui est coupé de son volume d'eau.
Le reste des opérations se fera comme par le passé.

Signé Mulhouse Juillet 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 11

Gazage des articles St Gall spécial et Broder spécial's

Il a été décidé qu'à partir de ce jour le St Gall spécial teint en noir 310 sera gazé après teinture au lieu de l'être en écru.
Le Broder spécial (qui sera dorénavant mercerisé deux fois sera également gazé après teinture.
Avant gazage le St Gall spécial sera assoupli en AP5, le Broder spécial en AP10

Signé Mulhouse Nov. 1900

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 12

Teinture du Noir à glacer.

La formule de teinture contenue dans l'ordre N° 6 ayant donné de mauvais résultats il a été décidé que le noir à glacer se teindra dorénavant de la façon suivante :

400 litres	eau bouillante
2 Kgs	Sel de Soude
2 Kgs	Sulfure de Soude
4 Kgs	Noir Immédiat V
20 Kgs	Sel marin

Entrer dans ce bain le fil préalablement

débouilli et essoré et lisser pendant 1 h. Essorer écheveau par écheveau et aérer pendant 1 h. - Laver puis développer le noir en passant sur un bain de

400 litres Eau froide
400 gr Nitrite de soude
2 litres Acide muriatique

Lisser pendant ½ h, laver puis passer sur

800 litres Eau 50° C
4 Kgs Sel de soude

Lisser pendant ½ h, laver puis repasser sur le même bain de teinture et lisser pendant 1 h.
Ensuite essorer, aérer et développer comme précédemment

Signé Mulhouse Mai 1901

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 13

Assouplissage de nos différents articles

Il a été décidé qu'à partir de ce jour, l'assouplissage de nos différents articles se fera de la façon suivante :
La teinture étant terminée, on lave le fil, on l'essore puis sans le sécher on le passe dans la solution de savon CV. Ensuite on l'essore et on le sèche.
Après ce séchage les fils teints en noir 310 sont vaporisés pendant 1 heure.

Cet ordre annule les dispositions antérieures ayant trait à l'assouplissage.
Le tableau suivant indique le nombre de grammes de

savon CV par litre d'eau qui sont à employer pour chaque article

Article	Noir 310	Crème 579	Observations
St Gall ord. 2 à 6 brins		10	
Tricoter (Germa)		5	
Cordt. Cordt cloche - Pointer	10	10	
Repriser M	4		
Broder spécial	10	5	
St Gall spécial 6 brins	10	5	
Cordonnet spécial	10	5	
Retors spécial p. l'Industrie 2 brins (Retors d'Alsace) Qté spéciale	10	5	
Repriser spécial	4	4	

Signé Mulhouse Mai 1901

E. Duvillard E. Lang.

débouilli et essoré et lisser pendant 1 h. Essorer écheveau par écheveau et aérer pendant 1 h. - Laver puis développer le noir en passant sur un bain de

400 litres Eau froide
400 gr Nitrite de soude
2 litres Acide muriatique

Lisser pendant ½ h, laver puis passer sur

800 litres Eau 50° C
4 Kgs Sel de soude

Lisser pendant ½ h, laver puis repasser sur le même bain de teinture et lisser pendant 1 h.
Ensuite essorer, aérer et développer comme précédemment

Signé Mulhouse Mai 1901

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 13

Assouplissage de nos différents articles

Il a été décidé qu'à partir de ce jour, l'assouplissage de nos différents articles se fera de la façon suivante:
La teinture étant terminée, on lave le fil, on l'essore puis sans le sécher on le passe dans la solution de savon CV. Ensuite on l'essore et on le sèche.
Après ce séchage les fils teints en noir 310 sont vaporisés pendant 1 heure.

Cet ordre annule les dispositions antérieures ayant trait à l'assouplissage.
Le tableau suivant indique le nombre de grammes de

savon CV par litre d'eau qui sont à employer pour chaque article

Article	Noir 310	Crème 579	Observations
St Gall ord 2 à 6 brins		10	
Tricoter (Germa)		5	
Cordt. Cordt cloche - Pointer	10	10	
Repriser M	4		
Broder spécial	10	5	
St Gall spécial 6 brins	10	5	
Cordonnet spécial	10	5	
Retors spécial p. l'Industrie 2 brins (Retors d'Alsace) Qté spéciale	10	5	
Repriser spécial	4	4	

Signé Mulhouse Mai 1901

E. Duvillard E. Lang.

Ordre Nº 14

Teinture de la Couleur 57 g

Il a été décidé qu'à partir de ce jour la couleur crême 57 g se tindra de la façon suivante.
Pour 40 kgs de fil on garnira une cuve en cuivre avec
800 litres eau tiède
5 gr Jaune solide diamine A (casse)
5 gr Jaune solide diamine B (..
Tourner le fil en épuiser le bain en élevant graduellement la température puis laver et sécher.
L'assouplissage du fil se fera suivant les indications de l'ordre Nº 13.

Signé Mulhouse Février 1903.

E. Duvillard E. Lang

Ordre Nº 15

Assouplissage des articles M² teints en noir 310.

Il a été décidé qu'à partir de ce jour les articles M² teints en noir 310 seront savonnés sur cuve (5 gr de savon par litre à 60° C. pendant ½ h) lavés, essorés, assouplis comme il est indiqué dans l'ordre Nº 13, essorés séchés et vaporisés ½ h. à ½ Atm.

Signé: Mulhouse Février 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre Nº 16

Teinture des fils à coudre en noir 310

Il a été décidé qu'à partir de ce jour tous les fils à coudre (sauf les fils à glacer) seront teints en noir 310 en remplacement du noir Immédiat F.F. de Cassella qui avait été substitué au noir au Campêche comme étant plus solide mais qui n'avait pas donné toute satisfaction au point de vue de la couleur.
Ce noir se tindra sur fil mercerisé (écru N).
Les opérations de teinture seront les mêmes que pour le fil pour machine. Après teinture et avant vaporisage on assouplira en A P².
Tous nos articles sont maintenant teints en noir 310 sauf le noir à glacer et à apprêter.

Signé Mulhouse Avril 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre Nº 17

Couleur jaune pour ligatures

A partir de ce jour on tindra à Belfort le jaune 7.25 sur Cordonnet 12/6 destiné à servir de ligature jaune pour les fils câblés.
Cette couleur se tindra sur du fil blanchi et se fera avec le jaune solide diamine B (Cassella)

Signé Mulhouse Avril 1903

E. Duvillard. E. Lang.

Ordre Nº 14.

Teinture de la Couleur 579.

Il a été décidé qu'à partir de ce jour la couleur crême 579 se teindra de la façon suivante.
Pour 40 kgs de fil on garnira une cuve en cuivre avec
8 000 litres eau liède
5 gr Jaune solide diamine A (Cassella)
5 gr Jaune solide diamine B (")
Tourner le fil et épuiser le bain en élevant graduellement la température puis laver et sécher.
L'assouplissage du fil se fera suivant les indications de l'ordre Nº 13.

Signé Mulhouse Février 1903.

E. Duvillard E. Lang

Ordre Nº 15

Assouplissage des articles M² teints en noir 310.

Il a été décidé qu'à partir de ce jour les articles M² teints en noir 310 seront savonnés sur cuve (5 gr de savon par litre à 60° C. pendant ½ h) lavés, essorés, assouplis comme il est indiqué dans l'ordre Nº 13, essorés séchés et vaporisés ½ h. à ½ Atm.

Signé: Mulhouse Février 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre Nº 16

Teinture des fils à coudre en noir 310

Il a été décidé qu'à partir de ce jour tous les fils à coudre (sauf les fils à glacer) seront teints en noir 310 (en remplacement du noir Immédiat F.F. de Cassella qui avait été substitué au noir au Campêche comme étant plus solide, mais qui n'avait pas donné toute satisfaction au point de vue de la couleur.
Ce noir se teindra sur fil mercerisé (écru M1)
les opérations de teinture seront les mêmes que pour le fil pour machine. Après teinture et avant vaporisage on assouplira en A P².
Tous nos articles sont maintenant teints en noir 310 sauf le noir à glacer et à repriser.

Signé Mulhouse Avril 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre Nº 17

Couleur jaune pour ligatures

A partir de ce jour, on teindra à Belfort le jaune 725 sur Cordonnet 12/6 destiné à servir de ligature jaune pour les fils câblés.
Cette couleur se teindra sur du fil blanchi et se fera avec le jaune solide diamine B (Cassella)

Signé Mulhouse Avril 1903

E. Duvillard. E. Lang.

Ordre N° 18

Couleur jaune pour ligatures

La couleur 725 ayant été trouvée trop terne il a été décidé qu'elle sera remplacée par la couleur 307 qui se teindra avec l'Auramine II sur mordant de tannin et d'émétique.
Cet ordre annule l'ordre N° 17.

Signé Mulhouse Sept. 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 19

Nouvel apprêt pour noir 310 ordinaire

Dans le but d'augmenter la solidité au frottement du 310 ordinaire et d'obtenir un fil plus lisse il a été décidé d'apprêter le noir fini de la façon suivante : Pour 50 Kgs de fil soudé et essoré : Délayer 3 Kgs de fécule dans 20 litres d'eau froide, ajouter 3 Kgs d'huile de coco et environ 50 litres d'eau, puis faire bouillir pendant ½ h en remuant constamment. Verser cet apprêt dans la cuve de teinture remplie d'eau bouillante et lisser le fil sur ce bain pendant ½ h. Essorer

fortement sans laver, chevillier écheveau par écheveau, sécher et vaporiser sur bâtons ½ h à 1 atm de pression. Ce procédé ne s'emploiera provisoirement que pour le Gall ordinaire et le Germa.

Signé : Mulhouse Janvier 1905

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 20

Teinture du Perlé et du Retors d'Alsace spécial en noir 310.

Il a été décidé que dorénavant les articles Perlé N° 8 et N° 12 et Retors d'Alsace qualité spéciale noir 310 se feront aussi à Belfort. La teinture sera identique à celle du Broder qualité spéciale.

Signé : Mulhouse Janvier 1905

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 18

Couleur jaune pour ligatures

La couleur 725 ayant été trouvée trop terne il a été décidé qu'elle sera remplacée par la couleur 307 qui se teindra avec l'Auramine II sur mordant de tannin et d'émétique
Cet ordre annule l'ordre N° 17.

Signé Mulhouse Sept. 1903

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 19

Nouvel apprêt pour noir 310 ordinaire

Dans le but d'augmenter la solidité au frottement du 310 ordinaire et d'obtenir un fil plus lisse il a été décidé d'apprêter le noir fini de la façon suivante : Pour 50 Kgs de fil soudé et essoré : Délayer 3 Kgs de fécule dans 20 litres d'eau froide, ajouter 3 Kgs d'huile de coco et environ 50 litres d'eau, puis faire bouillir pendant ½ h en remuant constamment. Verser cet apprêt dans la cuve de teinture remplie d'eau bouillante et lisser le fil sur ce bain pendant ½ h. Essorer

fortement sans laver, chevillier écheveau par écheveau, sécher et vaporiser sur bâtons ½ h à 1 atm de pression. Ce procédé ne s'emploiera provisoirement que pour le Gall ordinaire et le Garna.

Signé : Mulhouse Janvier 1905

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 20

Teinture du Perlé et du Retors d'Alsace spécial en noir 310.

Il a été décidé que dorénavant les articles Perlé N° 8 et N° 12 et Retors d'Alsace qualité spéciale noir 310 se feront aussi à Belfort. La teinture sera identique à celle du Broder qualité spéciale.

Signé : Mulhouse Janvier 1905

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 21

Apprêt modifié pour noir 310 ordinaire

La composition de l'apprêt pour St Gall ordinaire et Germa indiqué dans l'ordre N° 19 sera modifiée dorénavant de la façon suivante :
Pour 50 Kgs de fil noir soudé et essoré : délayer 3 Kgs de fécule dans 20 litres d'eau froide, ajouter 1½ Kg d'huile de coco et environ 50 ltr d'eau, faire bouillir pendant 1 h en remuant constamment et verser dans la cuve de teinture contenant :

800 ltr Eau bouillante
2½ Kg Savon de Marseille

La manipulation du fil est la même que par le passé.

Signé : Mulhouse : Oct. 1905

E. Duvillard E. Lang.

Ordre N° 22

Savonnage et apprêt des articles en noir 310

Il a été décidé que dorénavant l'article St Gall spécial noir 310 sera savonné sur cuve et assoupli comme nos autres articles brillants conformément aux indications de l'ordre N° 15
Les articles brillants à traiter de cette façon seront alors actuellement les suivants : Broder spécial - Perlé. Marquer spécial - Floche spécial - Cordonnet spécial - Repuser spécial et St Gall spécial.

Les articles St Gall ordinaire et Germa continueront à être apprêtés comme indiqué dans l'ordre N° 21.
Cette décision a été prise à la suite d'essais comparatifs de ces fils à la machine à tricoter

Signé : Mulhouse Mai 1906

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 23

Modifications dans la Teinture du Noir.

Il a été décidé d'introduire dans la fabrication du noir 310 les modifications suivantes : (modifications faites dans le but de rendre la fabrication de Belfort identique à celle de Mulhouse.)

1) Le bain de remontage sera le même pour tous les fils sans exception. (annulation de l'Ordre N° 10).

2) La concentration du bain de Chrôme sera réduite de 20 à 15 gr par litre. (modification de l'Ordre N° 1).

3) Tous les fils, ordinaires et brillants, seront savonnés au bouillon les articles suivants exceptés :

a) Fil pr machine (aucun traitement après teinture)
b) Cloche 2 fils, à assouplir en AP 10.
c) St Gall ord et Germa à apprêter comme indiqué dans l'ordre N° 22 (modification de l'ordre N° 22.)

Signé : Mulhouse Septembre 1909

E. Duvillard E. Krafft

Ordre N° 21

Appret modifié pour noir 310 ordinaire

La composition de l'appret pour St Gall ordinaire et Gerna indiqué dans l'ordre N° 19 sera modifié dorénavant de la façon suivante:

Pour 50 Kgs de fil noir soudi et essoré: délayer 3 Kg. de fécule dans 20 litres d'eau froide, ajouter 1 1/2 Kg d'huile de coco et environ 50 Ltr d'eau, faire bouillir pendant 1 h en remuant constamment et verser dans la cuve de teinture contenant:

800 Ltr Eau bouillante
2 1/2 Kg Savon de Marseille

La manipulation du fil est la même que par le passé.

Signé: Mulhouse. Oct. 1905

E Duvillard E. Lang.

Ordre N° 22

Savonage et appret des articles en noir 310

Il a été décidé que dorénavant l'article St Gall spécial noir 310 sera savonné sur cuve et assoupli comme nos autres articles brillants conformément aux indications de l'ordre N° 15

Les articles brillants à traiter de cette façon seront alors actuellement les suivants: Broder spécial - Perlé. Marque spécial - Floche spécial - Cordonnet spécial - Repisé spécial et St Gall spécial.

Les articles St Gall ordinaire et Gerna continueront à être apprêtés comme indiqué dans l'ordre N° 21.

Cette décision a été prise à la suite d'essais comparatifs de ces fils à la machine à tricoter

Signé: Mulhouse Mai 1906

E. Duvillard E. Lang

Ordre N° 23

Modifications dans la Teinture du Noir

Il a été décidé d'introduire dans la fabrication du noir 310 les modifications suivantes: (modifications faites dans le but de rendre la fabrication de Belfort identique à celle de Mulhouse.)

1) Le bain de remontage sera le même pour tous les fils sans exception. (annulation de l'Ordre N° 10).

2) La concentration du bain de Chrôme sera réduite de 20 à 15 gr par litre. (modification de l'Ordre N° 1).

3) Tous les fils ordinaires et brillants seront savonnés au bouillon les articles suivants exceptés:

a) Fil pr machine (aucun traitement après teinture)
b) Floche 2 fils à assouplir en AP 10
c) St Gall Or et Gerna à appréter comme indiqué dans l'Ordre N° 22 (modification de l'ordre N° 22.)

Signé: Mulhouse Septembre 1909

E. Duvillard L. Kraffft

Ordre N° 24

Apprêt pour l'Alsatia 310

Il a été décidé d'apprêter dorénavant l'Alsatia 310 de la façon suivante :

Procédé pour 50 K^os de fil.

Après soudage et lavage, lisser le fil 1/2 heure dans un apprêt bouillant composé de :

800 grs. Fécule
750 grs. Huile de coco
2 K^os 500 grs. Savon
} pour 800 litres – Essorer – Sécher – Vaporiser 1 heure à 1 K^o.

Cette modification a été introduite dans le but d'améliorer la solidité au frottement de notre noir, nos pelotes 310 sp^l dégorgeant sur le papier intérieur des boîtes de cet article. Le fil traité de cette façon marche mieux à la machine à tricoter, il a en outre une teinte plus corsée et plus chaude que le noir simplement savonné.

Si, après un certain laps de temps, cette manière de faire se confirme comme bonne, nous la généraliserons pour tous les articles en pelotes, noir 310. –

Signé : E. Thierry. Mieg

Mulhouse. Mai. 1913.

E. Krafft.

Ordre N° 25

Noir 310 – Fabrication de Belfort

Fils teints en Noir 310

Sur écru	Sur écru M^s	Sur blanchi M^s
Broder ordinaire	Cloche 2 fils	Perlé
Mercerie ord. gazé	" 3 "	Alsatia
Pointer	Machine gauche	Broder spécial
Tricoter	Nord droit	Marquer spécial
Moulinée	Nord gauche	Répriser spécial
Cordonnet ord.	Mercerie spécial	Cordonnet spécial
	Répriser ordinaire	

Le fil teint sur écru est débouillé, lavé, encré au Blanchiment et séché à froid à la Teinture.

Mordançage : Préparation des bains : Proportion pour 50 K^os de fil.

1er bain : 1/ 5 K^os Sel d'aniline cristallisé – 13 litres d'eau à 50°.

2/ 1 K^o Chlorate de soude
1 K^o Fluorure d'Antimoine
0 K^o 300 Chlorure de cuivre
} 7 litres d'eau à 50°.

Remuer chaque solution 2 ou 3 fois et le lendemain, au moment de s'en servir, verser le contenu du cuveau 2 dans le cuveau 1.

Bain de remontage :

1/ 3 K^os 200 Sel d'aniline cristallisé – 14 l. d'eau à 50°.

2/ 0 K^o 300 Chlorate de soude
0 K^o 400 Fluorure d'Antimoine
0 K^o 300 Chlorure de cuivre
} 6 l. d'eau à 50°.

Remuer et faire le mélange comme pour le 1er bain

1ère Aniline : Mordançage à la main des fils pour machine (y compris le cloche 2 et 3 fils), du Broder sp^l N° 40 et au dessus

Ordre N° 24

Apprêt pour l'Alsatia 310

Il a été décidé d'apprêter dorénavant l'Alsatia 310 de la façon suivante :

Procédé pour 50 K^os de fil :

Après soudage et lavage, lisser le fil 1/2 heure dans un apprêt bouillant composé de :

800 grs. Fécule
750 grs. Huile de coco
2 K^os 500 grs. Savon
} pour 800 litres – Tessorer – Sécher – Vaporiser 1 heure à 1 K°.

Cette modification a été introduite dans le but d'améliorer la solidité au frottement de notre noir, nos pelotes 310 sp^l dégorgeant sur le papier intérieur des boîtes de cet article. Le fil traité de cette façon marche mieux à la machine à tricoter, il a en outre une teinte plus corsée et plus chaude que le noir simplement savonné.

Si, après un certain laps de temps, cette manière de faire se confirme comme bonne, nous la généraliserons pour tous les articles en pelotes, noir 310. –

Signé : E. Thierry. Mieg

Mulhouse. Mai. 1913.

E. Kraffe.

Ordre N° 25

Noir 310 – Fabrication de Belfort

Fils teints en Noir 310

Sur écru	Sur écru M^1	Sur blanchi M^2
Broder ordinaire	Cloche 2 fils	Perlé
Mercerie ord. gazé	" 3 "	Alsatia
Pointer	Machine gauche	Broder spécial
Tricoter	Nord droit	Marquer spécial
Moulinée	Nord gauche	Repriser spécial
Cordonnet ord.	Mercerie spécial	Cordonnet spécial
	Repriser ordinaire	

Le fil teint sur écru est débouilli, lavé, essoré au Blanchiment et séché à froid à la Teinture.

Mordançage : Préparation des bains. Proportion pour 50 K^os de fil.

1er bain : 1/ 5 K^os Sel d'aniline cristallisé – 12 litres d'eau à 50°.

2/ 1 K° Chlorate de soude
1 K° Fluorure d'Antimoine
0 K° 300 Chlorure de cuivre
} 7 litres d'eau à 50°.

Remuer chaque solution 2 ou 3 fois et le lendemain, au moment de s'en servir, verser le contenu du cuveau 2 dans le cuveau 1.

Bain de remontage :

1/ 3 K^os 200 Sel d'aniline cristallisé – 14 l. d'eau à 50°.

2/ 0 K° 300 Chlorate de soude
0 K° 400 Fluorure d'Antimoine
0 K° 200 Chlorure de cuivre
} 6 l. d'eau à 50°.

Remuer et faire le mélange comme pour le 1er bain

1ère Aniline : Mordançage à la main des fils pour machine (y compris le cloche 2 et 3 fils), du Broder sp^l N° 40 et au dessus

(1 k. 500)

avec un de Bauxite et 16 et un dans les cuves fils sont montés sur machine.

Les fils ordinaires reçoit un double passage sur machine et est immédiatement passé pendant 10 minutes. Le reste seulement de l'ouvrage est remonté pour servir à nouveau.

Séchage sur tourniquets pendant 20 minutes à raison de 2 K^gs par tourniquet — Température 70° — Les 3 longueurs de fils pour machines sont changés de place au milieu de l'opération.

Exposition: Les fils secs sur tourniquets est exposés au vent pendant 2 ½ à 3 heures dans la chambre à exposition.

Pour le réglage de l'humidité, il faut veiller à ce que le thermomètre sec du psychromètre marque 26° et le thermomètre humide 20°, la boule de ce thermomètre se trouvant à 1 cm environ au dessus du niveau de l'eau contenue dans le renvoir y attenant.

L'humidité ainsi obtenue est de 85 %.

Lavage sur cuves du fil exposé dans une eau à 50° suivie d'une eau froide.

1er Chromage: Préparation de la solution de chrome:

5 K^gs Bichromate de soude à faire dissoudre dans 200 litres d'eau froide, soit une solution à 25 gr par litre.

Préparation d'un bain frais dans le chassis de la machine

{ 24 litres d'eau froide
{ 10 litres solution de chrome (25 gr. par litre)

soit au début 4^g5 gr. de chrome au litre.

Pour la réalimentation, on laisse couler dans le chassis 1 litre de chrome environ (à 25 gr.) pour K^g de fil.

La préparation des bains frais dans les cuvaux pour le chromage à la main (les autres étant maintenus à la main dans Dixmude V. Lethal Cie Hâle) se fait avec les mêmes proportions.

Réparation des bain après le passage de chaque 6 échevaux.

Le Mordant ordinaire se montant mal, doit être passé 2 fois consécutivement sur machine.

Lavage du fil chromé sur machine à eau froide pour tous les fils

Essorage

Séchage dans la machine à sécher à une température de 40 à 50°

Remontage: Les fils pour machines y compris le Mordant 2 et 3 fils cuves que le Marque spécial N° 44 et au dessus et le Mordant spécial N° 40 et au dessus, sont remontés à la main, tous les autres fils à la machine.

Remarque: Le fil ordinaire reçoit 2 mordançages sans rinçage après le 1er passage, mais avec un temps de 20 minutes d'intervalle entre les deux passages. Rinçage de 10 minutes. Comme tous les 1er bain, on remonte la bassine à l'ouvrage.

Séchage sur machine à une température maximum de 70°.

Le Mordant se sèche sur tourniquets.

2me Chromage: Préparation de la solution de chrome:

4 K^gs de Bichromate de soude à faire dissoudre dans 200 litres d'eau froide, soit une solution à 20 gr par litre.

Préparation d'un bain frais dans le chassis de la machine

{ 19 litres d'eau froide
{ 13 litres solution de chrome (20 gr par litre)
{ 2 litres bain de remontage.

soit au début 4^g5 gr. de chrome au litre.

Pour la réalimentation, on laisse couler dans le chassis 1 litre de chrome environ (à 20 gr.) pour K^g de fil.

Les fils pour machines, le Bordeaux et N° 40 et au dessus ainsi que le Marque spécial N° 44 et au dessus, sont chromés à la main.

La préparation des bains frais dans les cuvaux pour le chromage à la main se fait dans les mêmes proportions.

Réparation des bain après le passage de chaque 6 échevaux.

Le Mordant ordinaire se montant mal, doit être passé 2 fois consécutivement sur machine.

Lavage du fil chromé sur cuves, 2 cuves à 35 ou 40°.

Savonnage avec 1^k500 de sel de soude pour 200 litres à 50°.

(19.2.14)

ainsi que du Marquer spl. N° ~~25~~ 16 et au-dessus. Les autres fils sont mordancés sur machine.

Le Mouliné ordinaire reçoit un double passage sur machine. Le fil est immédiatement essoré pendant 10 minutes. Le liquide provenant de l'essorage est recueilli pour servir à nouveau.

Séchage sur tourniquets pendant 20 minutes à raison de 2 K°s par tourniquet — Température 30° — Les 3 ligatures des fils pour machines sont changées de place au milieu de l'opération.

Oxydation: Le fil séché sur tourniquets est étendu de suite pendant 2 1/2 h. environ dans la chambre d'oxydation.

Pour le réglage de l'humidité, il faut veiller à ce que le thermomètre sec du psychromètre marque 26° et le thermomètre humide 24°, la boule de ce thermomètre se trouvant à 1 cm. environ au-dessus du niveau de l'eau contenue dans le réservoir y attenant.

L'humidité ainsi obtenue est de 85 %.

Lavage sur cuves du fil oxydé dans une eau à 50° suivie d'une eau froide.

1er Chrômage: Préparation de la solution de chrôme:

5 K°s Bichromate de soude à faire dissoudre dans 200 litres d'eau froide, soit une solution à 25 grs par litre.

Préparation d'un bain frais dans le chassis de la machine

{ 24 litres d'eau froide
{ 10 litres solution de chrôme (25 grs. par litre)

soit au début 7⁵ grs. de chrôme au litre.

Pour la réalimentation, on laisse couler dans le chassis 1 litre de chrôme environ (à 25 grs.) par K° de fil.

La préparation des bains frais dans les cuveaux pour le chrômage à la main (des articles déjà mordancés à la main en 1er aniline (V. détail ci-haut)), se fait avec les mêmes proportions.

Rajouter du bain après le passage de chaque 6 écheveaux.

Lavage du fil chrômé sur machine à eau froide pour tous les fils

Essorage

Séchage dans la machine à sécher à une température de 40 à 50°

Remontage: Les fils pour machines, y compris le Cloche 2 et 3 fils ainsi que le Marquer spécial N° ~~25~~ 16 et au-dessus et le Broder spécial N° 40 et au dessus, sont remontés à la main, tous les autres fils à la machine.

Remarque: Le fil ordinaire reçoit 2 mordançages sans essorage après le 1er passage, mais avec au moins 30 minutes d'intervalle entre les deux passages. Essorage de 10 minutes. Comme pour le 1er bain, on recueille le liquide à l'essorage.

Séchage sur machine à une température moyenne de 30°.

Le Pointer se sèche sur tourniquets.

2me Chrômage Préparation de la solution de chrôme:

4 K°s de Bichromate de soude à faire dissoudre dans 200 litres d'eau froide; soit une solution à 20 grs par litre.

Préparation d'un bain frais dans le chassis de la machine

{ 19 litres d'eau froide
{ 13 litres solution de chrôme (20 grs. par litre)
{ 2 litres bain de remontage.

soit au début 7⁵ grs. de chrôme au litre.

Pour la réalimentation, on laisse couler dans le chassis 1 litre de chrôme environ (à 20 grs) par K° de fil.

Les fils pour machines, le Broder spl. N° 40 et au dessus ainsi que le Marquer spécial N° ~~25~~ 16 et au-dessus, sont chrômés à la main.

La préparation des bains frais dans les cuveaux pour le chrômage à la main se fait dans les mêmes proportions.

Rajouter du bain après le passage de chaque 6 écheveaux.

Le Mouliné ordinaire se mouillant mal, doit être passé 2 fois consécutivement sur machine.

Lavage du fil chrômé sur cuves, 2 eaux à 35 ou 40°.

Soudage avec 1 K° 500 de sel de soude pour 800 litres à 50°.

Lavage avec une eau à 45 ou 46°

Pour la suite des opérations, consulter le tableau suivant :

Lavonnage – Lavage – Savonnage – Lavage dans machine – Vaporisage.
- Broder spécial
- Marquer spécial
- Bob
- Meubleu spécial
- Rayures spécial
- Mercie spécial
- Ecrément spécial
- Ecrément ordinaire (Robe gauche)
- Réserve ordinaire

id mais lavage à fond dans la même

- Bienfaisance

Lavonnage – Lavage dans machine – Vaporisage.
- Broder ordinaire
- Marquer ordinaire
- Meubleu ordinaire

Assouplissage – Lavage dans machine – Vaporisage.
- Cloche 2 fils
- Cloche 3 fils

Lavage à fond – Vaporisage
- Nord gauche
- Machine gauche
- Nord droit

Apprêtage I – Lavage dans machine – Savonnage
- Mercie gazi
- Ercelen Cond. à 14.11.24

17.5.23 Assouplissage 5 R/
~~Apprêtage II – Lavage dans machine – Savonnage~~
- Alsatia

Les opérations ci-dessus indiquées se font comme suit :

Savonnage : 3 K^gs de savon
0 K^gs 100 Cbl de soude
100 litres d'eau

Soumettre le bain de savon à 95° et entrer dans le fol. La température baisse alors jusque à 75° environ. Laisser à cette température 1/4 h. – Laver avec une eau à 45° et une eau froide.

Assouplissage 10 grs de savon 0K par litre à 35°.

Vaporisage 1 heure à 1 K^g de pression.

Apprêtage I : Pour 50 K^gs de fil { 3 K^gs Fécule / 1 K^g 500 Poudre de riz } sont dissous dans 50 l. d'eau, puis bouillis 6 à 7 heures. Verser cette solution dans 100 litres d'eau bouillante (95°) contenant 2 K^gs 500 de savon. Laisser 1/2 heure.

Apprêtage II : Pour 50 K^gs de fil { 100 grs. Fécule / 750 grs Poudre de riz } sont dissous dans 50 litres d'eau, puis bouillis 4 à 6 heures. Verser cette solution dans 100 litres d'eau bouillante (95°) contenant 2 K^gs 500 de savon. Laisser 1/2 heure.

Mulhouse juin 1913

Lu et approuvé :

S. Thierry M.ty

S. Ruffin

Lavage avec une eau à 35 ou 40°.

Pour la suite des opérations, consulter le tableau suivant :

Savonnage – Tesserage – Assouplissage – Séchage dans machine – Vaporisage.	Broder spécial Marquer spécial Perlé Mouliné spécial Reprise spécial Mercerie spécial Cordonnet spécial Cordonnet ordinaire (Cloche gauche) Reprise ordinaire
id. mais séchage à froid dans le séchoir	Pointes
Savonnage – Séchage dans machine – Vaporisage.	Broder ordinaire Marquer ordinaire Mouliné ordinaire
Assouplissage – Séchage dans machine – Vaporisage.	Cloche 2 fils Cloche 3 fils
Séchage à froid – Vaporisage	Nord gauche Machine gauche Nord droit
Apprêtage I – Séchage dans machine – Vaporisage.	Mercerie gazé Tricoter Crochet 14.11.21
17.5.23 Assouplissage 5 P ~~Apprêtage II – Séchage dans machine – Vaporisage~~	Alsatia

Les opérations sus-indiquées se font comme suit :

Savonnage : 3 K^os de savon
0 K^o 100 Sel de soude
800 litres d'eau

Préparer le bain de savon à 95° et introduire le fil ; la température baisse alors jusqu'à 85° environ. Laisser à cette température 1/2h. – Laver avec une eau à 85° et une eau froide.

Assouplissage : 10 grs de savon CV par litre à 35°.

Vaporisage : 1 heure à 1 K^o de pression.

Apprêtage I : Pour 50 K^os de fil { 3 K^os Fécule / 1 K^o 500 Huile de coco } sont dissous dans 50 l. d'eau, faire bouillir 6 à 7 heures. Verser cette solution dans 800 litres d'eau bouillante (95°) contenant 2 K^os 500 de savon. Laisser 1/2 heure.

Apprêtage II : Pour 50 K^os de fil { 800 grs. Fécule / 750 grs Huile de coco } sont dissous dans 50 litres d'eau, faire bouillir 4 à 6 heures. Verser cette solution dans 800 litres d'eau bouillante (95°) contenant 2 K^o 500 de savon. Laisser 1/2 heure. T./

Mulhouse Juin 1913

Signé :
P. Thierry Mieg E. Krafft.

Ordre N° 26

Procédés de teinture pour ficelles de ligature brunes et violettes.

1 Ficelles brunes 50 K^os à teindre dans 1000 litres. après débouillissage comme le 310

Sel de soude 2 K^os 500 à 100° 10' Laver avec 1 eau à 35°, 1 eau à 100°, 1 eau à 35°.

Nitrate de fer 1 K^os à 50° 30' Laver avec 2 eaux à 35°.
Sel de soude 1 K^os 500 à 100° 15' Laver avec 1 eau à 35°.

Répéter le traitement entre parenthèses 3 fois.

Savon 5 K^os
Sel de soude 1 K^os 500 } 100° 30' Laver avec 1 eau à 35°.

Essorer - Sécher.

2 Ficelles violettes. 50 K^os à teindre dans 1000 litres après débouillissage comme le 310

Tannin A	1 K^os 250	60°	1 h.	Essorer.
Émétique	1 K^os	30°	30'	Laver avec 1 eau à 80° + 1 à 35°.
Permanganate de potasse	1 K^os 250	20°	30'	Laver avec 2 eaux froides.
Sel de soude	1 K^os 500	60°	15'	Laver avec 1 eau froide.
Naphtylamine A	2 K^os 500	60°	45'	Laver avec 2 eaux froides.
Acide chlorhydrique	5 l.			
Bichromate de soude	500 gr			
Sulfate de cuivre	500 gr	70°	30'	Laver avec 2 eaux à 35°.
Acide acétique	1 l.			
Savon	5 K^os	90°	30'	Laver avec 1 eau froide.
Sel de soude	1 K^os 500	Température à contrôler		
Savon	5 K^os	90°	30'	Laver - Sécher - Vaporiser.
Sel de soude	1 K^os 500			

Octobre 1913

Signé E. Thierry-Mieg E. Krafft

Ordre N° 27

Noir 310
Emploi d'huile d'Aniline à la place de Sel d'Aniline.

Par l'emploi d'huile d'Aniline à la place de Sel d'Aniline, l'ordre N° 25 du livre de Fabrication est à changer comme suit :

Solution I.-

Au lieu de 5 Kg de Sel d'Aniline + 12 l. d'eau à 50°, soit au total 15.5 litres, il faut prendre :

a/ 3.6 Kg huile d'Aniline
b/ 3.8 Litres Acide chlorhydrique 19° B^é
8.1 Litres eau froide
} Verser a/ dans b/ et remuer jusqu'à dissolution

Total 15.5 litres solution.

Solution II

Au lieu de 3.2 Kg de sel d'Aniline + 14 l. eau à 50°, soit au total 16 l., il faut prendre :

a/ 2.3 Kg huile d'Aniline
b/ 2.4 litres acide chlorhydrique à 19° B^é
11.3 litres eau froide
} Verser a/ dans b/ et remuer jusqu'à dissolution

Total 16.- litres solution

Après dissolution complète, si les solutions ne sont pas tout à fait claires, elles doivent être filtrées à travers une toile de coton.

La clarté de la solution dépend de la pureté de l'huile d'Aniline

A part cela, il n'y a rien de changé.

Il faut cependant observer dans le travail les règles suivantes :

1) Pour chaque manipulation de l'huile d'Aniline, les ouvriers doivent mettre des gants de caoutchouc, afin d'éviter le contact de ce produit avec la peau.

Le pesage, le remuage, etc. de l'aniline doit se faire en plein air, ou tout au moins avec les fenêtres ouvertes, afin d'éviter

Ordre N° 26

Procédés de teinture pour ficelles de ligature brunes et violettes.

1 Ficelles brunes. 50 K^os à teindre dans 1000 litres. après débouillissage comme le 310

Sel de soude 2 K^os 500 à 100° 10' Laver avec 1 eau à 35°, 1 eau à 100°, 1 eau à 35°.

Nitrate de fer 18 K^os à 50° 30' Laver avec 2 eaux à 35°.
Sel de soude 1 K^os 500 à 100° 15' Laver avec 1 eau à 35°.

Répéter le traitement entre parenthèses 3 fois.

Savon 5 K^os
Sel de soude 1 K^os 500 } 100° 30' Laver avec 1 eau à 35°.

Essorer - Sécher.

2 Ficelles violettes. 50 K^os à teindre dans 1000 litres après débouillissage comme le 310

Tannin A	1 K^os 250	60°	1 h. Essorer.
Émétique	1 K^os	30°	30' Laver avec 1 eau à 80° + 1 à 35°.
Permanganate de potasse	1 K^os 250	20°	30' Laver avec 2 eaux froides.
Sel de soude	1 K^os 500	60°	15' Laver avec 1 eau froide.
Naphtylamine A	2 K^os 500	60°	45' Laver avec 2 eaux froides.
Acide chlorhydrique	5 l.		
Bichromate de soude	500 gr		
Sulfate de cuivre	500 gr	70°	30' Laver avec 2 eaux à 35°.
Acide acétique	1 l.		
Savon	5 K^os	90°	30' Laver avec 1 eau froide.
Sel de soude	1 K^os 500	Température à contrôler	
Savon	5 K^os	90°	30' Laver - Sécher - Vaporiser.
Sel de soude	1 K^os 500		

Octobre 1913

Signé E. Thierry-Mieg E. Krafft

Ordre N° 27

Noir 310
Emploi d'huile d'Aniline à la place de Sel d'Aniline.

Par l'emploi d'huile d'Aniline à la place de Sel d'Aniline, l'ordre N° 25 du livre de Fabrication est à changer comme suit :

Solution I.-

Au lieu de 5 Kg de Sel d'Aniline + 12 l. d'eau à 50°, soit au total 15.5 litres, il faut prendre :

a/ 3.6 Kg huile d'Aniline
b/ 3.8 Litres Acide chlorhydrique 19° B^é
8.1 Litres eau froide
} Verser a/ dans b/ et remuer jusqu'à dissolution

Total 15.5 Litres solution.

Solution II

Au lieu de 3.2 Kg de sel d'Aniline + 14 l. eau à 50°, soit au total 16 l., il faut prendre :

a/ 2.3 Kg huile d'Aniline
b/ 2.4 litres acide chlorhydrique à 19° B^é
11.3 litres eau froide
} Verser a/ dans b/ et remuer jusqu'à dissolution

Total 16.- litres solution

Après dissolution complète, si les solutions ne sont pas tout à fait claires, elles doivent être filtrées à travers une toile de coton.

La clarté de la solution dépend de la pureté de l'huile d'Aniline

A part cela, il n'y a rien de changé.

Il faut cependant observer dans le travail les règles suivantes :

1) Pour chaque manipulation de l'huile d'Aniline, les ouvriers doivent mettre des gants de caoutchouc, afin d'éviter le contact de ce produit avec la peau :

Le pesage, le remuage, etc... de l'aniline doit se faire en plein air, ou tout au moins avec les fenêtres ouvertes, afin d'éviter

les empoisonnements par les vapeurs d'Aniline.

2/ Les quantités d'acide chlorhydrique indiquées, se rapportent seulement à l'acide à 19° B° = 30 % avec lequel il est prévu un petit excès d'huile d'Aniline.

Pour d'autres concentrations d'acide chlorhydrique, les quantités à employer doivent être changées en prenant comme base les données suivantes :

16° B°	= 24.8 %	18° B°	= 28.2 %	20° B°	= 32.1 %
16.5 "	= 25.8 %	18.5 "	= 29.1 %	20.5 "	= 33.- %
17 "	= 26.6 %	19 "	= 30.- %	21.- "	= 33.7 %
17.5 "	= 27.5 %	19.5 "	= 31.- %		

Il est donc nécessaire de contrôler chaque fois le degré B° et de faire le calcul.

3/ La pureté de l'acide chlorhydrique exerce une influence considérable sur le bon résultat de ce procédé. Avec de l'acide chlorhydrique impur, l'oxydation se fait très mal, et il se produit à la chambre d'oxydation un fort dégagement de poussières qui rend le séjour dans ce local presque impossible

Signé :
E. Thierry-Mieg

L'original de cet ordre approuvé et signé par Monsieur E. Thierry-Mieg en date du 7-IX-1915 se trouve à Bâle dans le dossier Teinture Belfort

P. J. Tarel

Ordre N° 28

Teinture de la couleur Jaune-Maïs N° 579 sur fil spécial.

Il a été décidé en Janvier 1916, de teindre à Belfort la couleur N° 579 sur fil spécial.

Instructions pour la Teinture du N° 579 sur fil spécial

Laver 40 Kg de fil spécial, gazé en blanc de teinture dans une cuve en cuivre de 800 litres avec

1 eau à 100° 10 minutes

1 eau à 30° 5 minutes

Dissoudre 30 gr. de Jaune direct T (de la société pour l'Industrie Chimique à Bâle, succursale de St Fons) dans 1 à 2 litres d'eau chaude. Après dissolution, filtrer la couleur à travers un tamis fin, et la verser dans la cuve contenant de l'eau à 30°. Bien remuer le bain et entrer les écheveaux.

Teindre 10 minutes à 30°, chauffer le bain graduellement de façon à arriver au bouillon en 35', teindre au bouillon pendant 25 minutes. (Durée totale de la teinture 1 heure 10 minutes).

Savonner avec 3.5 Kg de savon au bouillon, lisser 25 minutes

Laver avec 2 eaux

Assouplir. Sécher à froid. Ne pas gazer après teinture.

Belfort le 15 Avril 1916

Signé :
E. Thierry-Mieg

P. J. Tarel

les empoisonnements par les vapeurs d'Aniline.

2/ Les quantités d'acide chlorhydrique indiquées, se rapportent seulement à l'acide à 19° B° = 30 % avec lequel il est prévu un petit excès d'huile d'Aniline.

Pour d'autres concentrations d'acide chlorhydrique, les quantités à employer doivent être changées en prenant comme base les données suivantes :

16° B° = 24.8 %	18° B° = 28.2 %	20° B° = 32.1 %
16.5 " = 25.8 %	18.5 " = 29.1 %	20.5 " = 33.- %
17 " = 26.6 %	19 " = 30.- %	21.- " = 33.7 %
17.5 " = 27.5 %	19.5 " = 31.- %	

Il est donc nécessaire de contrôler chaque fois le degré B° et de faire le calcul.

3/ La pureté de l'acide chlorhydrique exerce une influence considérable sur le bon résultat de ce procédé. Avec de l'acide chlorhydrique impur, l'oxydation se fait très mal, et il se produit à la chambre d'oxydation un fort dégagement de poussières qui rend le séjour dans ce local presque impossible

Signé :
E. Thierry-Mieg.

L'original de cet ordre approuvé et signé par Monsieur E. Thierry-Mieg en date du 7-IX-1915 se trouve à Bâle dans le dossier Teinture Belfort

P. J. Tarel

Ordre N° 28

Teinture de la couleur Jaune-Maïs N° 579 sur fil spécial.

Il a été décidé en Janvier 1916, de teindre à Belfort la couleur N° 579 sur fil spécial.

Instructions pour la Teinture du N° 579 sur fil spécial

Laver 40 kg de fil spécial, gazé en Blanc de teinture dans une cuve en cuivre de 800 litres avec

1 eau à 100° 10 minutes

1 eau à 30° 5 minutes

Dissoudre 30 gr. de Jaune direct T (de la société pour l'Industrie Chimique à Bâle, succursale de St Fons) dans 1 à 2 litres d'eau chaude. Après dissolution, filtrer la couleur à travers un tamis fin, et la verser dans la cuve contenant de l'eau à 30°. Bien remuer le bain et entrer les écheveaux.

Teindre 10 minutes à 30°, chauffer le bain graduellement de façon à arriver au bouillon en 35', teindre au bouillon pendant 25 minutes. (Durée totale de la teinture 1 heure 10 minutes).

Savonner avec 3.5 Kg de savon au bouillon, lisser 25 minutes

Laver avec 2 eaux

Assouplir. Sécher à froid. Ne pas gazer après teinture.

Belfort le 15 Avril 1916

Signé :
E. Thierry-Mieg.

P. J. Tarel

Ordre N° 29

Prix de revient Drogues + Main d'oeuvre à partir duquel les couleurs doivent porter une Astérisque.

Il a été décidé de compter en principe, comme couleurs fines avec astérisques, les couleurs dont le prix de revient Drogues + Main d'oeuvre dépassera fr. 2.50 par kg de fil teint (Argent français)

A titre de comparaison, nous comptions comme couleurs fines avant la guerre, les couleurs Grand teint dont le prix de revient dépassait fr. 1.– par kg de fil teint. (Fr. d'Alsace).

Bâle 20 Octobre 1907

Signé : E. Thierry-Mieg

P. J. Tavel

Ordre N° 30

Nouvelle série Bleu-Saphir N°s 220-201 et Bleu-Horizon N°s 202 et 203

Dans le but de livrer aussi vite que possible une série bleue, Genre Indigo, et pour ne pas faire en bon teint des couleurs qui depuis plusieurs années ont été exécutées en grand teint, il a été décidé de créer une nouvelle série bleue.

Cette série qui se rapproche comme ton, de notre série Bleu Indigo, est cependant un peu plus rougeâtre, en nuances claires surtout. Elle se compose de 5 nuances, auxquelles ont été donnés les N°s 220, 200, 201, 202, 203.

La couleur N° 220, la plus foncée, nécessitant une dépense de colorant de fr. 3.– par kg de fil, sera classée parmi les couleurs fines et portera astérisque, bien qu'elle ne soit que bon teint.

Les couleurs N°s 202 et 203, se teindront sur fil gazé, les autres sur fil non gazé.

Procédés de teinture

N° 220	:	14 %	Bleu Eclipse BK	Cuivré après teinture
" 200	:	7 %	" " "	
" 201	:	2.7 %	" " "	
" 202	:	1 %	" " "	
" 203	:	0.35 %	" " "	

Ces procédés sont en vigueur depuis le 15 Septembre 1907.

Bâle 20 Octobre 1907

Signé : E. Thierry-Mieg

P. J. Tavel

Ordre N° 31

Procédés de teinture de la série Gris-Cendre 413-762

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Gris-Cendre 413-762.

Cette série exécutée à Mulhouse au moyen de Noir Immédial Cc extra, sera faite à Belfort avec du Noir Pyrogène foncé D conc. Cc.

La teinte est légèrement moins bleutée que précédemment, mais la conformité est suffisante pour nous permettre de garder les mêmes Numéros de couleurs.

Les nuances N°s 762 et 415 se teindront sur fil gazé

Procédés de teinture : Voir page suivante.

Ordre N° 29

Prix de revient Drogues + Main d'oeuvre à partir duquel les couleurs doivent porter une Astérisque.

Il a été décidé de compter en principe, comme couleurs fines avec astérisques, les couleurs dont le prix de revient Drogues + Main d'oeuvre dépassera fr: 2.50 par Kg de fil teint (Argent français)

A titre de comparaison, nous comptions comme couleurs fines avant la guerre, les couleurs Grand teint dont le prix de revient dépassait fr: 1.– par Kg de fil teint. (Fr. d'Alsace).

Bâle 20 Octobre 1917

Signé: E. Thiemy-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 30

Nouvelle série Bleu-Saphir N°s 220-201 et Bleu-Horizon N°s 202 et 203

Dans le but de livrer aussi vite que possible une série bleue, Genre Indigo, et pour ne pas faire en bon teint des couleurs qui depuis plusieurs années ont été exécutées en grand teint, il a été décidé de créer une nouvelle série bleue.

Cette série qui se rapproche comme ton, de notre série Bleu Indigo, est cependant un peu plus rougeâtre, en nuances claires surtout. Elle se compose de 5 nuances, auxquelles ont été donnés les N°s 220, 200, 201, 202, 203.

La couleur N° 220, la plus foncée, nécessitant une dépense de colorant de fr: 3.– par Kg de fil, sera classée parmi les couleurs fines et portera astérisque, bien qu'elle ne soit que bon teint.

Les couleurs N°s 202 et 203, se teindront sur fil gazé, les autres sur fil non gazé.

Procédés de teinture

N° 220*	:	14 %	Bleu Eclipse BK	Cuivré après teinture
" 200	:	7 %	" " "	
" 201	:	2.7 %	" " "	
" 202	:	1 %	" " "	
" 203	:	0.35 %	" " "	

Ces procédés sont en vigueur depuis le 15 Septembre 1917

Bâle 20 Octobre 1917

Signé: E. Thiemy-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 31

Procédés de teinture de la série Gris-Cendre 413-762

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Gris-Cendre 413-762.

Cette série exécutée à Mulhouse au moyen de Noir Immédial Ec extra, sera faite à Belfort avec du Noir Pyrogène foncé D conc. Ec.

La teinte est légèrement moins bleutée que précédemment, mais la conformité est suffisante pour nous permettre de garder les mêmes Numéros de couleurs.

Les nuances N°s 762 et 415 se teindront sur fil gazé

Procédés de teinture: Voir page suivante.

Procédés de teinture

N° 413 :	2.2 %	Noir Sprogène jaune D sans A :	sans traitement
" 317 :	1.45 %	" " " " " "	
" 414 :	0.9 %	" " " " " "	
" 318 :	0.6 %	" " " " " "	après teinture
" 416 :	0.25 %	" " " " " "	
" 762 :	0.15 %	" " " " " "	

Ces procédés sont en vigueur depuis le 15 Septembre 1917

Bâle 20 Octobr 1917

Signé : Fo. Thiemy-Mieg P. Tavel

Ordre N°: 32

Procédé de teinture de la série Brun-Cachou 433-738 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Brun-Cachou 433-738 (6 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture :

N° 433 :	6.6 %	Thiocatéchine N° 1	3/4 Chrome 1/4 Cuivre
N° 434 :	4.8 %	Thiocatéchine N° 1	chromé
N° 435 :	2.7 %	Thiocatéchine N° 1	chromée
	0.4 %	Jaune Sprogène 3R	
N° 436 :	1.45 %	Thiocatéchine N° 1	chromée
	0.45 %	Jaune Sprogène 3R	
N° 437 :	0.35 %	Thiocatéchine N° 1	chromée
	0.85 %	Cachou Immédiat B	
	0.31 %	Jaune Sprogène 3R	
N° 738 :	0.35 %	Cachou Immédiat B	chromée
	0.42 %	Jaune Sprogène 3R	

Les nuances N° 437 et 738 se teindront sur fil gazé.

Ces teintes sont en général légèrement plus vives que nos types de Mulhouse, cette série devant représenter nos beiges rafs.

Ces procédés sont en vigueur depuis le 20 Novembre 1917

Bâle le 18 Décembre 1917

Signé : Fo. Thiemy-Mieg P. Tavel

Ordre N°: 33

Procédé de teinture de la série Violet-Scabieuse 327-756 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Violet-Scabieuse 327-756 (5 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture :

N° 327 * :	16.5 %	Violet Cba R pâte.
	4.1 %	Bordeaux Cba B pâte.
N° 395 * :	8.1 %	Violet Cba R pâte.
	1.78 %	Bordeaux Cba B pâte.
N° 396 :	2.5 %	Violet Cba R pâte.
	0.56 %	Bordeaux Cba B pâte.
N° 397 :	0.8 %	Violet Cba R pâte.
	0.16 %	Bordeaux Cba B pâte.
N° 756 :	0.25 %	Violet Cba R pâte.
	0.05 %	Bordeaux Cba B pâte.

Toutes ces couleurs ne doivent être ni vaporisées ni gazées elles se teignent donc teintes sur fil gazé.

Les teintes sont légèrement plus vives que nos types de Mulhouse, ces teintes claires, elles le sont davantage en teintes foncées, ces violets devant représenter nos violets rafs.

La couleur 395 ayant un foncé de revient, Bruguet + Rhin d'ouvre

Procédés de teinture

N° 433 : 2.2 % Vert Synogène jaune D conc. G.
" 434 : 1.45 % " " " " " " " } Sans
" 435 : 0.9 % " " " " " " " } chevauchement
" 436 : 0.6 % " " " " " " " } après
" 437 : 0.25 % " " " " " " " } teinture
" 738 : 0.15 % " " " " " " "

Ces procédés sont en vigueur dès le 16 Septembre 1917

Bâle le 20 Octobre 1917

Signé : S. Thiemy-Mieg P. Farel

Ordre N°: 32

Procédé de teinture de la série Brun-Cachou 433-738 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Brun Cachou 433-738 (6 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture :

N° 433 : 6.6 % Thiocatéchine N° 1 } 3/4 Chrome 1/4 Cuivre
N° 434 : 4.8 % Thiocatéchine N° 1 Chromée
N° 435 : 2.7 % Thiocatéchine N° 1 } Chromée
0.4 % Jaune Synogène 3R }
N° 436 : 1.45 % Thiocatéchine N° 1 } Chromée
0.45 % Jaune Synogène 3R }
N° 437 : 0.36 % Thiocatéchine N° 1 }
0.85 % Cachou Immédiat Cl } Chromé
0.31 % Jaune Synogène 3R }
N° 738 : 0.35 % Cachou Immédiat Cl } chromée
0.42 % Jaune Synogène 3R }

Ces nuances N° 437 et 738 se teindront sur fil gazé.

Ces teintes sont en général légèrement plus vives que nos types de Mulhouse, cette série devant représenter nos brunes rafs.

Ces procédés sont en vigueur dès le 16 Novembre 1917

Bâle le 18 Décembre 1917

Signé : S. Thiemy-Mieg P. Farel

Ordre N°: 33

Procédé de teinture de la série Violet-Scabieuse 327-756 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Violet-Scabieuse 327-756 (5 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture :

N° 327 * : 16.5 % Violet Cba R pâte.
4.1 % Bordeaux Cba B pâte.
N° 395 * : 5.1 % Violet Cba R pâte.
1.71 % Bordeaux Cba B pâte.
N° 396 : 2.5 % Violet Cba R pâte.
0.56 % Bordeaux Cba B pâte.
N° 397 : 0.8 % Violet Cba R pâte.
0.16 % Bordeaux Cba B pâte.
N° 756 : 0.25 % Violet Cba R pâte.
0.05 % Bordeaux Cba B pâte.

Toutes ces couleurs ne doivent être ni rapprimées ni gazées. Elles se teignent donc toutes sur fil gazé.

Les teintes sont légèrement plus vives que nos types de Mulhouse, ne teintes claires, elles le sont davantage en teintes foncées, ces violets devant représenter nos violets rafs.

La couleur 395 ayant une forte de nuance, Synogène 3R et

cette décision, n'ayant pas été mise en vigueur à fr. 2.50 par kg. pertes demeurant une pratique, a été annulée le 23.5.1919 - arbitrages et sera considérée comme voulue pour ⊕

les fournitures sont en vigueur dès ce jour 23 Novembre 1917

Bâle le 14 Décembre 1917

Signé: S. Thierry-Mieg. R. f. Varet.

Ordre No. 311

Prescriptions pour Poids et Ligatures des Echeveaux et Echevettes employés à la Teinture.

§ I Poids des pentes employées à la teinture.

a/ Couleurs ordinaires en vert et blanc de teinture pour pentes de 250 à 300 gr.

Exceptions: Les 310 et 321 ord. sont à disposer en pentes de 500 à 600 gr. sauf dans les cas suivants:

Reprisen et Moulinés ord. toujours pour pentes de 250 - 300 gr.

b/ Couleurs spéciales pour pentes de 500 à 600 gr.

Exceptions: 1/ Moulinés spécial 12 brins pour pentes de 330 gr. environ

2/ Tous couleurs (321 et noir 310 exceptés)
en Broder spécial No. 50-150 } en échevettes de
en Marquer spécial No. 80-100 } 40 à 50 gr.
pour pentes de 250 à 300 gr.

3/ Pour les couleurs suivantes:
3346, 3347, 3348, 3349, 3372 46, 394 sp.
dans les articles Broder sp. No. 85 et au dessus
Marquer sp. No. 12 "
Moulinés sp. 2 brins
pour pentes de 250 gr.

§ II Ligatures des pentes employées à la teinture

a/ Ligatures croisées pour rouge 321 en ordinaire et spécial autre que pour le Perlé noir 310.

b/ Ligatures normales pour toutes les autres couleurs.

Soit: Les fuseaux de ligatures sont changés pour tous les fils mentionnés, soient:

Alsa
Alsace
Renforcé
Broder spécial
Marquer spécial
Mercerie spécial
Moulinés spécial
Reprisen spécial
Cordonnet spécial
Cloche 2 et 3 fils
Machine gauche
Nord droit
Nord gauche
Reprisen ordinaire
Perlé
Alcatia
Broder floche spécial

§ III Poids des échevettes employées à la teinture

a/ Echevettes de 40 à 50 gr.

Broder No. 50 - 150
Floche tous les No.
Marquer No. 80 - 100 } en ordinaire et spécial
Moulinés spécial
Reprisen

b/ Echevettes de 50 à 100 gr.

Toutes les autres échevettes.

⊕ cette décision n'ayant pas été mise en vigueur à fr. 2.50 par kg. pendant dernier une pratique a été annulée le 28.5.1919 ⊕

antérieure et non considérée comme couleur fine.

Les prescriptions sont en vigueur dès le 23 Novembre 1907

Bâle le 14 Décembre 1907

Signé: E. Thierry-Mieg. P. p. Tarel.

Ordre No. 311

Prescriptions pour Poids et Ligatures des Écheveaux et Echevettes employés à la Teinture.

§ I Poids des pentes employées à la Teinture.

a/ Couleurs ordinaires en vert et blanc de teinture par pentes de 250 à 300 gr.

Exceptions: Les 310 et 321 ord. sont à disposer en pentes de 500 à 600 gr. sauf dans les cas suivants:

Réparon et Moulinés ord. toujours par pentes de 250 - 300 gr.

b/ Couleurs spéciales par pentes de 500 à 600 gr.

Exceptions. 1/ Moulinés spécial 12 brins par pentes de 330 gr. environ

2/ Pour couleurs (321 et noir 310 exceptés)

en Broder spécial No. 50-150 } en écheveltes de
en Marques spécial No. 90-100 } 40 à 50 gr.

par pentes de 250 à 300 gr.

3/ Pour les couleurs suivantes:

3316, 3347, 3348, 3349, 3577 ch. 394 ch.

dans les articles Broder ch. No. 95 et au-dessus

Marques ch. No. 12 "

Moulinés ch. 2 brins

par pentes de 250 gr.

§ II Ligatures des pentes employées à la Teinture

a/ Ligatures croisées fleur rouge 321 en ordinaire et spécial ainsi que pour le Teinter noir 310.

b/ Ligatures normales pour toutes les autres couleurs.

Voir: Les feuilles de ligatures sont changées pour tous les fils mercerisés, soient:

Alsa
Alsace
Renforcé
Broder spécial
Marques spécial
Mercerie spécial
Moulinés spécial
Réparon spécial
Cordonnet spécial
Cloche 2 et 3 fils
Machine gauche
Nord droit
Nord gauche
Réparon ordinaire
Perlé
Alsatia
Broder flèche spécial

§ III Poids des écheveltes employées à la Teinture

a/ Écheveltes de 40 à 50 gr.

Broder No. 50 - 150
Flèche tous les No.
Marques No. 90 - 100 } en ordinaire et spécial
Moulinés spécial
Réparon

b/ Écheveltes de 50 à 100 gr.

Toutes les autres écheveltes.

§ IV Ligatures des échevettes pour rouges et couleurs.

Pour Noir, voir le tableau spécial

a/ Échevettes de 40 à 50 gr.

1/ 4 ligatures croisées de 10 cm, dont l'une relie les bouts de l'échevette.

Broder N° 100 - 180
Floche N° 100 - 150
Marquer N° 50 - 100
} pour ordinaire et spécial

2/ 1 ligature anneau de 10 cm et 2 ligatures croisées de 10 cm.

Tout le reste des échevettes de 40 à 50 gr.

b/ Échevettes de 80 à 100 gr.

1 ligature anneau de 15 cm. et 2 ligatures croisées de 15 cm.

Ligatures des échevettes pour noir 310

F 1 seule ligature anneau	Les ligatures restent telles qu'elles sortent du Retordage.
Les ligatures croisées sont enlevées au Finissage.	
Alsa	Cordonnet spécial
Alsatia	Machine gauche
Broder spécial	Nord droit
Cloche 2 fils N° 8 - 14/2	Nord gauche
Marquer spécial	Cloche 16/2 et plus fin
Mercerie spécial	Cloche 3 fils
Mouliné spécial 2 brins	Pointer
Perlé	Alsace
Floche spécial	Renforcé
R 1 seule ligature anneau	A livrer avec toutes les ligatures
Broder ordinaire (plus 2 ligatures croisées (6.1919))	Cordonnet ordinaire
Mercerie "	Mouliné ordinaire 2 brins
Marquer "	
Tricoter "	
Cannelé "	
Crochet	

R = Prescriptions concernant le Retordage
F = " " " Finissage

Bâle le 30 Octobre 1917

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 35

Procédé de teinture de la série Vert-Scarabée 3345-3348 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort sur fil spécial les 4 nuances 3345, 3346, 3347 et 3348.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N° 3345 *	4.7 %	Vert Pyrogène Cc
	11.7 %	Jaune Thional Cc
" 3346	2.42 %	Vert Pyrogène Cc
	7.35 %	Jaune Thional Cc
" 3347	0.87 %	Vert Pyrogène Cc
	3.1 %	Jaune Thional Cc
" 3348	0.28 %	Vert Pyrogène Cc
	1.27 %	Jaune Thional Cc

Ces couleurs sont toutes chromées après teinture.

Elles se teignent sur fil non gazé et doivent être gazées après teinture. Ces 4 nuances sont solides au savon, à la lessive et à la lumière.

La couleur 3345 ayant un prix de revient Drogues + Main d'œuvre supérieur à fr. 2.50 par kg. portera dorénavant une astérisque et sera considérée comme couleur fine.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 17 Janvier 1918 (?)

Bâle le 12 Février 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

§ 18 Ligatures des échevettes pour rouges et couleurs

Sens droit, avec le taillant spécial

a/ Echevettes de 10 à 20 gr.

1/ 4 ligatures ensemble de 10 cm. devant l'eau entre les bords de l'écheveau

Bordeaux N° 200 - 150
Marine N° 200 - 150
Marquise N° 20 - 200

} forme ordinaire et spécial

2/ 1 ligature ensemble de 10 cm. et 2 ligatures ensemble de 10 cm. tenant les bords des écheveaux de 10 à 20 gr.

b/ Echevettes de 50 à 100 gr.

1 ligature ensemble de 10 cm. et 2 ligatures ensemble de 10 cm.

Ligatures des écheveaux pour noir 310

	Les ligatures restent telles qu'elles restent des Retordages.
F 1 seule ligature ensemble. Les ligatures restent entières au Teinturage.	
Bleu	Cardinal spécial
Marine	Marine grenat
Bordeaux spécial	Nord droit
Cloche 2 fils N° 5 - 14/2	Nord gauche
Marquise spécial	Cloche 16/2 et plus fin
Marine spécial	Cloche 3 fils
Marine spécial 2 bouts	Printemps
Noir	Alsace
Cloche spécial	Renforcé
R 1 seule ligature ensemble pour 2 ligatures ensemble (6-24)	A livrer avec toutes les ligatures
Bordeaux ordinaire	Cardinal ordinaire
Marine "	Marine ordinaire 2 bouts
Marquise "	
Printemps "	
Carmelite "	
Cloche	

R = Remplissage commencant le Retordage
P = " " " Teinturage

Bâle le 10 Octobre 1907

Signé: J. Thierry-Mieg P. Favre

Ordre N° 35

Procédé de teinture de la série Vert-Scarabée 3345-3348 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Koffort sur fil spécial les 4 nuances 3345, 3346, 3347 et 3348.

Cette série sera faite à Koffort comme suit:

Procédés de teinture:

N° 3345 R	4.7 %	Vert Lyonnais 2x
	11.7 %	Jaune Thional 2x
" 3346	2.48 %	Vert Lyonnais 2x
	7.35 %	Jaune Thional 2x
" 3347	0.17 %	Vert Lyonnais 2x
	3.1 %	Jaune Thional 2x
" 3348	0.85 %	Vert Lyonnais 2x
	1.07 %	Jaune Thional 2x

Ces couleurs sont teintes chacunes après teinture.

Elles se tissent sur fil cuve gris et doivent être grisés après teinture. Ces 4 nuances sont soluble au savon, à la lessive et à la lumière.

La couleur 3345 ayant une force de recouvrement Marquise et Marine couvre supérieure à fr. 2.50 par kg. teintes séparément avec artifices et sera considérée comme couleur forte.

Ces procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 15 Janvier 1908 S.

Bâle le 15 Janvier 1908

Signé: J. Thierry-Mieg P. Favre

Ordre N° 36

Procédé de teinture de la série Violet de Parme 227-211 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort sur fil spécial, une nouvelle série de violet bleuté, portant les N°s 227, 208, 209 210, 211 (5 nuances) et dénommée violet de Parme.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N°	227*	17.6 %	Violet Ciba B pâte
"	208*	8.7 %	Violet Ciba B pâte
"	209	4.25 %	Violet Ciba B pâte
"	210	2.05 %	Violet Ciba B pâte
"	211	0.85 %	Violet Ciba B pâte

Ces couleurs ne doivent être ni vaporisées ni gazées.

Elles se teignent donc toutes sur fil gazé.

Vu leurs prix de revient Drogues + Main d'oeuvre supérieurs à fr: 2.50 par kg de fil, les nuances N°s 227 et 208 seront considérées comme couleurs fines et porteront astérisque.-

Ces 5 couleurs sont solides au savon, à la lessive, au chlore, et à la lumière.

Les procédés indiqués ci-dessus sont en vigueur depuis le 11 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 37

Procédé de teinture de la couleur 801 Brun Tête de nègre sur fil spécial.

Dans le but d'avoir un brun foncé, il a été décidé de teindre à Belfort, la couleur 801 sur fil spécial. Cette nuance faisant partie de la série Brun-cachou, porte à 7 le nombre des Bruns de cette gamme.

Procédés de teinture:

10.5 % Thiocatéchine N° 1 traité après teinture

avec 0.075 gr. Bichromate de soude } par litre
0.925 gr. Sulfate de cuivre }

Cette nuance se teignant sur fil non gazé doit être gazée après teinture.

Elle est solide au savon, à la lessive et à la lumière

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 14 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 36

Procédé de teinture de la série Violet de Parme 227-211 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort sur fil spécial, une nouvelle série de violet bleuté, portant les N°s 227, 208, 209 210, 211 (5 nuances) et dénommée violet de Parme.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N°	227*	17.6 %	Violet Ciba B pâte
"	208*	8.7 %	Violet Ciba B pâte
"	209	4.25 %	Violet Ciba B pâte
"	210	2.05 %	Violet Ciba B pâte
"	211	0.85 %	Violet Ciba B pâte

Ces couleurs ne doivent être ni vaporisées ni gazées.

Elles se teignent donc toutes sur fil gazé.

Vu leurs prix de revient Drogues + Main d'oeuvre supérieurs à fr: 2.50 par Kg de fil, les nuances N°s 227 et 208 seront considérées comme couleurs fines et porteront astérisque.-

Ces 5 couleurs sont solides au savon, à la lessive, au chlore, et à la lumière.

Les procédés indiqués ci-dessus sont en vigueur depuis le 11 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 37

Procédé de teinture de la couleur 801 Brun Tête de nègre sur fil spécial.

Dans le but d'avoir un brun foncé, il a été décidé de teindre à Belfort, la couleur 801 sur fil spécial. Cette nuance faisant partie de la série Brun-cachou, porte à 7 le nombre des Bruns de cette gamme.

Procédés de teinture:

10.5 % Thiocatéchine N° 1 traité après teinture

avec 0.075 gr. Bichromate de soude } par litre
0.925 gr. Sulfate de cuivre }

Cette nuance se teignant sur fil non gazé doit être gazée après teinture.

Elle est solide au savon, à la lessive et à la lumière

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 14 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 38

Procédé de teinture des Couleurs 433, 434, 435 ordinaires de la série Brun Cachou sur Repriser ordinaire

Il a été décidé de teindre à Belfort les couleurs 433, 434, 435 ordinaires sur Repriser ordinaire.

Procédés de teinture avec un rapport de bain 1/40

433 ord. { 17 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0.075 gr. Bichromate de soude
0.925 gr. Sulfate de cuivre } par litre

434 ord. { 12.5 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0.2 gr. Bichromate de soude
0.8 gr. Sulfate de Cuivre } par litre

435 ord. { 8.3 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0,6 gr. Bichromate de soude
0,4 gr. Sulfate de cuivre } par litre

La teinture se fait sur 2 brins. Le fil n'est doublé en 4 fois 2 brins qu'après teinture.

Procédé en vigueur depuis le 22 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Favel

Ordre N° 39

Procédé de teinture de la série Bleu Grand-teint 796-821 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Bleu-Grand-teint 796-821 (6 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture

N° 796*	14 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 797*	8.6 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 798	3.1 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 799	1.3 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 800	0.45 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 821	0.15 %	Bleu Ciba 2BD pâte	

Ces 6 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 799, 800 et 821 étant un peu ternies par le gazage se teindront sur fil gazé, et ne seront plus gazées après teinture.

Les teintes en nuances claires sont légèrement plus rougeâtres que nos types de Mulhouse.

Cette série est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 24 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Favel

Ordre N° 38

Procédé de teinture des Couleurs 433, 434, 435 ordinaires de la série Brun Cachou sur Repriser ordinaire

Il a été décidé de teindre à Belfort les couleurs 433, 434, 435 ordinaires sur Repriser ordinaire.

Procédés de teinture avec un rapport de bain 1/40

433 ord. { 17 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0.075 gr. Bichromate de soude / 0.925 gr. Sulfate de cuivre } par litre

434 ord. { 12.5 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0.2 gr. Bichromate de soude / 0.8 gr. Sulfate de Cuivre } par litre

435 ord. { 8.3 % Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture
avec 0,6 gr. Bichromate de soude / 0,4 gr. Sulfate de cuivre } par litre

La teinture se fait sur 2 brins. Le fil n'est doublé en 4 fois 2 brins qu'après teinture.

Procédé en vigueur depuis le 22 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Favel

Ordre N° 39

Procédé de teinture de la série Bleu Grand-teint 796-821 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Bleu-Grand-teint 796-821 (6 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture

N° 796*	14 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 797*	8.6 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 798	3.1 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 799	1.3 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 800	0.45 %	Bleu Ciba 2BD pâte	
N° 821	0.15 %	Bleu Ciba 2BD pâte	

Ces 6 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 799, 800 et 821 étant un peu ternies par le gazage se teindront sur fil gazé, et ne seront plus gazées après teinture.

Les teintes en nuances claires sont légèrement plus rougeâtres que nos types de Mulhouse.

Cette série est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 24 Janvier 1918

Bâle le 12 Février 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Favel

Ordre N° 110

Procédé de teinture de la
Couleur **Rose tendre 776**
sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la couleur Rose tendre 776 sur fil spécial

Procédé de teinture :

N° 776 0.15 % Ecarlate Ciba à foudre
0.47 % Rouge Algol brillant 2B pâte
Vaporiser après teinture.

Cette nuance se teindra sur fil gazé et ne sera plus gazé après teinture.

Elle est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 26 Février 1915

Bâle le 26 Mars 1915

Signé : D. Thierry-Mieg P. Favre

Ordre N° 111

Procédé de teinture de la
Couleur **Bleu Indigo 311** sur
fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la couleur Bleu Indigo 311 sur fil spécial.

Procédé de teinture :

N° 311 * 1.7 % Bleu Ciba 2B foudre
7 % Violet Ciba R pâte
1.35 % Jaune Cibanone R pâte
0.2 % Brun Algol R pâte
Vaporiser après teinture.

Cette nuance se teindra sur fil non gazé et sera gazé après teinture.

Elle est très solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Le Bleu 311 porte déjà astérisque (Décision du 20-10-1914)

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 4 Mars 1915

Bâle le 26 Mars 1915

Signé : D. Thierry-Mieg P. Favre

Ordre N° 112

Procédé de teinture de la
série **Gris-Fumée 640-822**
sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Gris-Fumée 640-822 (4 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit :

Procédés de teinture :

N° 640	6 %	Brun Sypogène DS	chromé
N° 642	2.6 %	Brun Sypogène DS	chromé
N° 644	0.94 %	Brun Sypogène DS	3/4 chrome
	0.31 %	Brun Thional E	1/4 cuivre
N° 822	0.39 %	Brun Sypogène DS	1/2 chrome
	0.34 %	Brun Thional E	1/2 cuivre

Ces 4 couleurs sont vaporisées après teinture. Elles se teignent toutes sur fil non gazé et seront gazées après teinture.

Les teintes en nuances foncées sont légèrement moins rougeâtres que nos tissus de Mulhouse.

Cette série est solide au savon, à la lessive et à la lumière.

La couleur 640 * porte astérisque quoique son prix de revient (Rogner + Mauvaise couleur) ne dépasse pas fr. 2.50 (Décision du 13-2-1915)

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 11-3-1915

Bâle le 26 Mars 1915

Signé : D. Thierry-Mieg P. Favre

Ordre N° 110

Procédé de teinture de la
Couleur **Rose tendre 776**
sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la couleur Rose tendre 776 sur fil spécial

Procédé de teinture:

N° 776 0.15 % Vert Alc à fondre
0.47 % Rouge Algol brillant 2B pâte
Vaporiser après teinture

Cette nuance se teindra sur fil gazé et ne sera plus gazé après teinture.

Elle est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Ce procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 26 Février 1918

Bâle le 26 Mars 1918

Signé: S. Thiemy-Mieg P. f. Tavel

Ordre N° 111

Procédé de teinture de la
Couleur **Bleu Indigo 311** sur
fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la couleur Bleu Indigo 311 sur fil spécial.

Procédé de teinture:

N° 311 * 1.7 % Bleu Alc 2B fondre
7 % Violet Alc R pâte
1.35 % Jaune Chlamone R pâte
0.2 % Brun Algol R pâte
Vaporiser après teinture.

Cette nuance se teindra sur fil non gazé et sera gazé après teinture.

Elle est très solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Le Bleu 311 porte déjà astérisque (Décision du 20-10-1917)

Ce procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 4 Mars 1918

Bâle le 26 Mars 1918

Signé: S. Thiemy-Mieg P. f. Tavel

Ordre N° 112

Procédé de teinture de la
série **Gris-Fumée 640-822**
sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Gris-Fumée 640-822 (4 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N° 640	6 %	Brun Sprogene DS	chromé
N° 642	2.6 %	Brun Sprogene DS	chromé
N° 644	0.94 %	Brun Sprogene DS	3/4 chrome
	0.31 %	Brun Thional G	1/4 cuivre
N° 822	0.39 %	Brun Sprogene DS	1/2 chrome
	0.94 %	Brun Thional G	1/2 cuivre

Ces 4 couleurs sont vaporisées après teinture. Elles se teignent toutes sur fil non gazé et seront gazées après teinture.

Les teintes en nuances foncées sont légèrement moins rougeâtres que nos types de Mulhouse.

Cette série est solide au savon, à la lessive et à la lumière.

La couleur 640* porte astérisque quoique son foie de verrons Drogues + Mauvaniline ne dépasse pas fr: 2.50 (Décision du 13-2-1918)

Ces procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 11-3-1918

Bâle le 26 Mars 1918

Signé: S. Thiemy-Mieg P. f. Tavel

Ordre 26e 113

Procédé de teinture de la série Jaune-Mandarine 742-745 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Jaune Mandarine 742-745 (4 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture

N° 742 *	5 %	Orange	Cibanone R pâte
	3.5 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 743	3.6 %	Orange	Cibanone R pâte
	2.3 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 744	0.9 %	Orange	Cibanone R pâte
	0.7 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 745	0.36 %	Orange	Cibanone R pâte
	0.17 %	Jaune	Cibanone R pâte

Ces 4 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 742 et 743 se teignent sur fil non gazé, les nuances 744 et 745 se teignent sur fil gazé.

En vue d'améliorer la dégradation de la série, les couleurs 744 et 745 ont été faites légèrement plus foncés que les types M. qui se sont quelque peu altérés depuis 1911.

La couleur 742* porte astérisque suivant décision 2 du 20-10-1917

La couleur 743, dont le prix de revient Drogues + Main d'oeuvre dépasse la limite de fr: 2.50 ne portera pas d'astérisque pour le moment.

Nous attendons pour prendre une décision à ce sujet, car aucune différence n'est faite actuellement dans la vente entre les couleurs ordinaires et les couleurs fines.

La série entière est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Ces procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 7-6-1918

Bâle le 1er Juin 1918

Signé: H. Thierry-Mieg R. Favre

Ordre 26e 111

Procédé de teinture de la série Rouge-Maroquin 3328-896 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort, la série Rouge-Maroquin 3328-896 (5 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N° 3328 *	2.25 %	Rouge Cibla	en poudre
N° 3329	12.- %	Rouge Cibla	en pâte
N° 760	6.2 %	Rouge Cibla	en pâte
	0.07 %	Orange Cibanone	R pâte
N° 761	3.2 %	Rouge Cibla	en pâte
	0.075 %	Orange Cibanone	R pâte
N° 896	2 %	Rouge Cibla	en pâte
	0.07 %	Orange Cibanone	R pâte

Ces 5 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 3328, 3329, 760 se teignent sur fil non gazé, les nuances 761 et 896 sur fil gazé.

La série a été faite légèrement plus foncé que les types M.; la différence peu visible en teinte claire, se remarque davantage à mesure que l'on passe à une teinte plus foncé.

Ce changement a été fait à dessein parceque nous avons estimé que les types M. teints probablement en 1911, s'étaient un peu éclaircis, et tendant peu donner un peu de vigueur à la seule série de rose que nous avons décidé d'examiner.

Ordre N° 43

Procédé de teinture de la série Jaune-Mandarine 742-745 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort la série Jaune Mandarine 742-745 (4 nuances) sur fil spécial

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture

N° 742*	8 %	Orange	Cibanone R pâte
	3.5 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 743	2.6 %	Orange	Cibanone R pâte
	2.3 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 744	0.9 %	Orange	Cibanone R pâte
	0.7 %	Jaune	Cibanone R pâte
N° 745	0.36 %	Orange	Cibanone R pâte
	0.17 %	Jaune	Cibanone R pâte

Ces 4 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 742 et 743 se teignent sur fil non gazé, les nuances 744 et 745 se teignent sur fil gazé.

En vue d'améliorer la dégradation de la série, les couleurs 744 et 745 ont été faites légèrement plus foncées que les types M. qui se sont quelque peu altérés depuis 1911.

La couleur 742* porte astérisque suivant décision 2 du 20-10-1917

La couleur 743, dont le prix de revient Drogues + Main d'œuvre dépasse la limite de fr: 2.50 ne portera pas d'astérisque pour le moment.

Nous attendons pour prendre une décision à ce sujet, car aucune différence n'est faite actuellement dans la vente entre les couleurs ordinaires et les couleurs fines.

La série entière est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 7-5-1918

Bâle le 1er Juin 1918

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Favel

Ordre N° 44

Procédé de teinture de la série Rouge-Maroquin 3328-896 sur fil spécial

Il a été décidé de teindre à Belfort, la série Rouge-Maroquin 3328-896 (5 nuances) sur fil spécial.

Cette série sera faite à Belfort comme suit:

Procédés de teinture:

N° 3328*	2.25 %	Rouge	Ciba Cc poudre
N° 3329	12 %	Rouge	Ciba Cc pâte
N° 760	6.2 %	Rouge	Ciba Cc pâte
	0.07 %	Orange	Cibanone R pâte
N° 761	3.2 %	Rouge	Ciba Cc pâte
	0.075 %	Orange	Cibanone R pâte
N° 896	2 %	Rouge	Ciba Cc pâte
	0.07 %	Orange	Cibanone R pâte

Ces 5 couleurs sont vaporisées après teinture.

Les nuances 3328, 3329, 760 se teignent sur fil non gazé, les nuances 761 et 896 sur fil gazé.

La série a été faite légèrement plus foncée que les types M.; la différence peu visible en teinte claire, se remarque davantage à mesure que l'on passe à une teinte plus foncée.

Ce changement a été fait à dessein parceque nous avons estimé que les types M. teints probablement en 1911, s'étaient un peu éclaircis, et surtout pour donner un peu de vigueur à la seule série de rose que nous avons décidé d'exécuter.

La couleur 3388* perd déjà artificiellement, la couleur 3391 et 760, dont la force dépasserait la limite de fr. 2.50 par mètre n'aura pas d'autre part d'artificiel. Pour le moment nous attendrons pour prendre une décision à ce sujet, car aucune différence n'est faite actuellement dans la vente entre les couleurs ordinaires et les couleurs fines.

La série entière est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 1.5.1915.

Bâle le 1er Juin 1915

Signé: D. Thierry-Mieg P. & J. Tavel

Ordre No: 115

Procédés de teinture des couleurs 433, 434, 435 de la série Brun Cachou sur Mercerie ordinaire

Il a été décidé de teindre à Belfort les couleurs 433, 434, 435 sur Mercerie ordinaire.

Procédés de teinture avec un rapport de bain de 1:20:

433 ord { 1.5% Thiocatéchine No 1 traitée après teinture avec { 0.2 gr Bichromate de soude, 0.8 gr Sulfate de cuivre } par litre

434 ord { 6.5% Thiocatéchine No 1 traitée après teinture avec { 0.4 gr Bichromate de soude, 0.6 gr Sulfate de cuivre } par litre

435 ord { 4.5% Thiocatéchine No 1 traitée après teinture avec { 0.4 gr Bichromate de soude, 0.6 gr Sulfate de cuivre } par litre

Ces nuances se teignent sur Blanc de Teinture

Ces procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 25 Juin 1915

Bâle le 6 Septembre 1915

Signé: D. Thierry-Mieg P. & J. Tavel

Ordre No: 116

Procédé de teinture du Rouge 225* sur fil spécial

Ne pouvant faire de rouge tirant par suite du manque d'Alizarine, il a été décidé de teindre à Belfort un rouge grand teint, assez plein et assez vif que possible, au moyen des colorants à cuve que l'on pourrait se procurer. Le nouveau rouge ainsi obtenu portera le No 225*, et sera considéré comme couleur fine, avec artificiel.

Procédé de teinture:

No 225* 2.2% Rouge Cuve 2 poudre
3.8% Bordeaux Indanthrène B extra pâte
2.1% Ecarlate Helindone R pâte
1.5% Rouge Algol B pâte

Vaporiser après teinture.

Cette nuance se teindra sur fil non gazé, et sera gazé après teinture.

Elle est très solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 22 Juin 1915

Bâle le 6 Septembre 1915

Signé: D. Thierry-Mieg P. & J. Tavel

Ordre No: 117

Procédés de teinture pour fils à lier en couleurs 319, 335, 343 et rouge genre 321

Vu la pénurie des matières colorantes et leur prix très élevé, il a été décidé de teindre les fils à lier employés au Tissage pour le liage des échevettes de vente, et des boites de vente, au moyen de couleurs directes.

La couleur 3328* porte déjà astérisque, les couleurs 3329 et 760, dont le prix dépasse la limite de fr. 2.50 Drogues + Main d'œuvre ne porteront pas d'astérisque pour le moment. Nous attendrons pour prendre une décision à ce sujet, car aucune différence n'est faite actuellement dans la vente entre les couleurs ordinaires et les couleurs fines.

La série entière est solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 7-5-1918.

Bâle le 1er Juin 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 45

Procédés de teinture des Couleurs 433, 434, 435 de la série Brun Cachou sur Mercerie ordinaire

Il a été décidé de teindre à Belfort les couleurs 433, 434, 435 sur Mercerie ordinaire.

Procédés de teinture avec un rapport de bain de 1/20 :

433 ord { 8.5% Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture avec 0.2 gr. Bichromate de soude, 0.8 gr. Sulfate de cuivre } par litre

434 ord { 6.5% Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture avec 0.4 gr. Bichromate de soude, 0.6 gr. Sulfate de cuivre } par litre

435 ord { 4.5% Thiocatéchine N° 1 traitée après teinture avec 0.4 gr. Bichromate de soude, 0.6 gr. Sulfate de cuivre } par litre

Ces nuances se teignent sur Blanc de Teinture

Les procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 25 Juin 1918

Bâle le 6 Septembre 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 46

Procédé de teinture du Rouge 225* sur fil spécial

Ne pouvant faire de rouge tiré par suite du manque d'Alizarine, il a été décidé de teindre à Belfort un rouge grand-teint, aussi plein et aussi vif que possible, au moyen des colorants à cuve que l'on pourrait se procurer. Le nouveau rouge ainsi obtenu portera le N° 225*, et sera considéré comme couleur fine, avec astérisque

Procédé de teinture :

N° 225* 2.2 % Rouge Ciba Cc poudre
3.8 % Bordeaux Indanthrène B extra pâte
2.1 % Écarlate Helindone R pâte
1.5 % Rouge Algol B pâte

Vaporiser après teinture.

Cette nuance se teindra sur fil non gazé, et sera gazée après teinture.

Elle est très solide au savon, à la lessive, au chlore et à la lumière.

Le procédé ci-dessus est en vigueur depuis le 22 Juin 1918

Bâle le 6 Septembre 1918

Signé : E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 47

Procédés de teinture pour fils à lier en couleurs 319, 335, 343 et rouge genre 321

Vu la pénurie des matières colorantes et leur prix très élevé, il a été décidé de teindre les fils à lier employés au Finissage pour le liage des échevettes de vente, et des boites de vente, au moyen de couleurs directes.

Procédés de teinture:

Vert N° 319	0.8 %	Vert Polyphénile BD
	1.6 %	Jaune direct T
Rose N° 335	0.34 %	Écarlate solide direct SE
	0.13 %	Violet Diamine N
Bleu foncé N° 343	1.2 %	Bleu direct 2B
	0.2 %	Violet Diamine N
Rouge genre 321	1.4 %	Écarlate solide direct SE

Ces nuances, sauf le rouge genre 321, se teignent sur fils à lier blanc de teinture ordinaire. Le rouge genre 321 se teint sur B.T. mercerisé une fois sur Klvv.

Toutes ces teintes sont simplement lavées à l'eau froide après teinture.

Les 3 premiers procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 10 Octobre 1918. Le procédé de rouge genre 321 est en vigueur depuis le 20 Novembre 1918

Bâle le 9 Janvier 1919

Signé: E. Thierry-Mieg P. J. Tavel

Ordre N° 48

Assouplissage 5P

Il a été décidé d'assouplir les articles suivants en Savon CV 5P à 10 gr. par litre à la température de 60°C.

Cordonnet spécial pour paquets de 4½ Kg

Tous les Numéros en Couleurs diverses et rouges;

Les N°s 12/12 – 65/6 en noir 310 (les N°s 80/6 et plus fins étant lissés au Finissage).

Marquer spécial
Alsatia
Mercerie spécial
} Tous les Numéros en Couleurs diverses, rouges et noirs

Les articles non spécifiés ci-dessus seront assouplis en Savon CV à 10 gr. par litre.

L'assouplissage 5P a pour but d'améliorer la marche du fil sur machine à tricoter.

Il a été décidé de supprimer l'Assouplissage 5P. sig. Tavel 24.10.1927.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, Octobre 1923

P. J. Tavel

Ordre N° 49

Savonnage du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Noir 310.

(Modification de l'ordre de fabrication N° 25 de juin 1913.)

En vue d'améliorer la marche sur machine à coudre du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Noir 310, il a été décidé de donner à ces fils les traitements suivants après le 2° chromage:

Laver sur cuve 1 eau 35° 5'

Souder sur cuve avec 4 kg Sel de soude (= 5 g./l.) 15' en maintenant la température du bain à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 90° 5'.

Savonner sur cuve avec 2 kg Savon (= 2,5 g/l.) et 0,2 kg Sel de soude (= 0,25 g./l.) 15' en maintenant la température à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 90° 5'

Laver sur cuve 1 eau froide 3'

Essorer en essoreuse.

Sécher au séchoir.

Vaporiser 1 h. à 1 kg de pression.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, Sept. 1932

[signature]

Procédés de teinture:

Vert N° 319	0.8 %	Vert Alkaphenyle B.D
	1.6 %	Jaune direct T
Rose N° 335	0.34 %	Ecarlate solide direct SE
	0.18 %	Violet Diamine N
Bleu foncé N° 343	1.2 %	Bleu direct 2 B
	0.2 %	Violet Diamine N
Rouge genre 321	1.4 %	Ecarlate solide direct SE.

Ces nuances, sauf le rouge genre 321, se teignent sur fils à bon blanc de teinture ordinaire. Le rouge genre 321 se teint sur B.T. mercerisé une fois sur Klor.

Toutes ces teintes sont simplement lavées à l'eau froide après teinture.

Les 3 premiers procédés ci-dessus sont en vigueur depuis le 10 Octobre 1918. Le procédé de rouge genre 321 est en vigueur depuis le 20 Novembre 1918

Bâle le 9 Janvier 1919

Signé: S. Thierry-Mieg P. p. Tavel.

Ordre N°: 118

Assouplissage 5P

Il a été décidé d'assouplir les articles suivants au savon CV 5P à 10 gr. par litre à la température de 60° C.

Cordonnet spécial pour paquets de 1/2 Kg

Tous les Numéros en Couleurs diverses et rouges;
Les N°: 12/12 – 65/6 en noir 310 (les N°: 50/6 et plus fins étant lissés au Finissage).

Marquer spécial
Alsatia
Mercerie spécial
} Tous les Numéros en Couleurs diverses, rouges et noirs

Les articles non spécifiés ci-dessus seront assouplis au savon CV à 10 gr. par litre.

L'assouplissage 5P a pour but d'améliorer la marche du fil sur machine à tricoter.

Il a été décidé de supprimer l'Assouplissage 5P. sig. Tavel 24.10.1927.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Octobre 1923

P. p. Tavel.

Ordre N°: 119

Savonnage du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Noir 310

(Modification de l'ordre de fabrication N°: 45 de juin 1913.)

En vue d'améliorer la marche sur machine à coudre du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Noir 310, il a été décidé de donner à ces fils les traitements suivants après le 2e chromage:

Laver sur cuve 1 eau 35° 5'

Souder sur cuve avec 4 Kg Sel de soude (= 5 g./l.) 15' en maintenant la température du bain à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 90° 5'.

Savonner sur cuve avec 2 Kg Savon (= 2,5 g./l.) et 0,2 Kg Sel de soude (= 0,25 g./l.) 15' en maintenant la température à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 90° 5'

Laver sur cuve 1 eau froide 3'

Essorer en essoreuse.

Sécher au séchoir.

Vaporiser 1h. à 1 Kg de pression.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, Sept. 1932

Ordres de fabrication N°s 120-191 de Mulhouse 1919 à Août 1931

Ordre N° 120 — Octobre 1920

Carte de couleurs Coton et Lin
Changement de dénomination de la nuance 746
Voir Classeur N° 1 lettre F Octobre 1920

Ordre N° 121 — Juillet 1919

Nouvelle série Violet de Parme N°s 222-211
sur Cotons brillants
Voir Classeur N° 1 lettre I J Juillet 1919

Ordre N° 122 — Mai 1919

Nouveaux astérisques pour certaines couleurs
Voir Classeur N° 1 lettre B Avril 1919

Ordre N° 123 — Décembre 1920

Reprise des Couleurs diverses sur Cotons brillants
après la guerre.
Voir Classeur N° 1 lettre B Avril 1919 et 1-12-20

Ordre N° 124 — Janvier 1920

Nouveaux astérisques pour certaines couleurs
Voir Classeur N° 1 lettre B Janvier 1920

Ordre N° 125 — Mai 1921

Nouveau procédé de teinture de la série
Gris - Cendre 113-762 sp.
Voir Classeur N° 1 lettre I Octobre 1919

Ordre N° 126 — Juin 1921
annulée provisoirement 25-11-22 V°

Teinture des Couleurs diverses sur fils fins gazés préalablement
Voir Classeur N° 1 lettre St 4-6-1921

Ordre N° 127 — Juin 1921
annuler par ordre 148

Teinture du Lin destiné à être livré comme Ecru de vente.
Voir Classeur N° 1 lettre R-R 3-6-1921

Ordre N° 128 — Octobre 1921

Nouvelles nuances sur Cotons mats
Voir Classeur N° 1 lettre O-P 27-7-1921

Ordre N° 129 — Octobre 1921

Gazage du Perlé 0,7

A partir de ce jour le Perlé 0,7 sera traité comme un autre N° de Perlé en ce qui concerne le gazage.

Il sera donc gazé :

1/ en blanc de teinture pour blanc de vente et couleurs délicates ;
2/ après traitement au Blanchiment dans le cas de l'écru de vente ;
3/ après teinture dans le cas de couleurs non délicates.

Ordre N° 130 — Août 1922

Carte de couleurs spéciale
pour l'Art. 83 Alsa. bobines de 50 yards
Voir Classeur N° 1 lettre B 12-7-1922

Ordre N° 131 — Août 1922

Nouvelle nuance Vert Jade (913)
Voir Classeur N° 1 lettre O Août 1922

Ordres de fabrication N°s 120-191 de Mulhouse 1919 à Août 1934

Ordre N° 120 — Octobre 1920 — Carte de couleurs Coton et Lin
Changement de dénomination de la nuance 716
Voir Classeur N° 1 lettre F Octobre 1920

Ordre N° 121 — Juillet 1919 — Nouvelle série Violet de Parme N°s 222-211 sur Cotons brillants.
Voir Classeur N° 1 lettre I-J Juillet 1919

Ordre N° 122 — Mai 1919 — Nouveaux astérisques pour certaines couleurs.
Voir Classeur N° 1 lettre B Avril 1919

Ordre N° 123 — Décembre 1920 — Reprise des Couleurs diverses sur Cotons brillants après la guerre.
Voir Classeur N° 1 lettre B Avril 1919 et 1-12-20

Ordre N° 124 — Janvier 1920 — Nouveaux astérisques pour certaines couleurs.
Voir Classeur N° 1 lettre B Janvier 1920

Ordre N° 125 — Mai 1921 — Nouveau procédé de teinture de la série Gris - Cendre 113 - 762 sp.
Voir Classeur N° 1 lettre I Octobre 1919

Ordre N° 126 — Juin 1921 — Teinture des Couleurs diverses sur fils Lin gazés spécialement
annule provisoirement 25-11-22
Voir Classeur N° 1 lettre St 4-6-1921

Ordre N° 127 — Juin 1921 — Teinture du Lin destiné à être livré comme Ecru de vente.
annuler par ordre 148
Voir Classeur N° 1 lettre A-B 3-6-1921

Ordre N° 128 — Octobre 1921 — Nouvelles nuances sur Cotons mats
Voir Classeur N° 1 lettre O-P 27-9-1921

Ordre N° 129 — Octobre 1921 — Gazage du Perlé 0,7

A partir de ce jour le Perlé 0,7 sera traité comme un autre N° de Perlé en ce qui concerne le gazage.

Il sera donc gazé :

1/ en blanc de teinture pour blanc de vente et couleurs délicates ;
2/ après traitement au Blanchiment dans le cas de l'écru de vente ;
3/ après teinture dans le cas de couleurs non délicates.

Ordre N° 130 — Août 1922 — Carte de couleurs spéciale pour l'Art. 83 Alsa. bobines de 50 yards
Voir Classeur N° 1 lettre B 12-7-1922

Ordre N° 131 — Août 1922 — Nouvelle nuance Vert Jade (913)
Voir Classeur N° 1 lettre C Août 1922

Ordre N° 132 Août 1922

Nouveau Numéro de grosseur de fil Aba

Voir Classeur N° 1 lettre A Août 1922

Ordre N° 133 Septembre 1922

Nouvel Article Soie de coton pour bonneterie fine

Il a été décidé de créer un nouvel article, destiné spécialement au tricotage mécanique de bas, qui sera dénommé „Soie de Coton pour Bonneterie fine."

En fabrication, cet article sera commandé sous le nom de Cordonnet spécial. Il sera d'une façon générale traité comme le Cordonnet spécial, mais sera assoupli d'une façon plus efficace avec un Savon CV contenant 50 g de Paraffine par litre de savon concentré qui portera le nom de „Savon CV5P". L'assouplissage devra se faire dans une solution à 10 g. par litre de Savon CV5P à une température de 60° C. minima, et l'écheveau devra être immergé dans le bain pendant une minute au moins. Après immersion, essorer à la cheville en 3 fois avant que le fil ait eu le temps de se refroidir. Ne pas essorer à l'essoreuse, et finir comme s'il s'agissait de Cordonnet spécial courant.

L'assouplissage CV5P est supprimé et remplacé par l'Assouplissage CV. Le fil est ensuite lissé au Finissage signé Tavel 6-4-23

Les commandes du BM pour cet article porteront la mention „5P".

La soie de coton sera commandée pour le début dans les N°s 80/6 – 120/6.

Dans un but de simplification, tout le Cordonnet spécial noir 310 sera assoupli en 5P dans les N°s 80 et plus fin, ces N°s fins devant être en majeure partie employés uniquement pour ce nouvel article.

(voir Ordre N° 139)

L'assouplissage 5P donne au fil un aspect plus brillant, un toucher plus mou que l'assouplissage courant, et le fil ainsi traité a le grand avantage

de marcher facilement sur la machine à tricoter sans paraffinage préalable de la part du tricoteur. Il communique par contre au fil une légère odeur de paraffine.

Le Cordonnet sp. pour Soie de coton Noir 310 ne sera plus assoupli en 5P. Il recevra l'assouplissage courant des articles spéciaux. signé Tavel 6-4-23

Idem Cordonnet sp. 310 N° 100/2 et plus fin pour paquets de 4½ kg (17-4-23)

Ordre N° 134 Septembre 1922

Noir 310

Finissage de chaque article après teinture

Après le soudage et lavage terminant la teinture en noir 310, nos différents articles sont traités comme suit:

	Perlé	Savonnage, Essorage, Assouplissage, Séchage dans machine, Vaporisage
	Broder spécial	
Ass. 5P à partir du 4-12-22.	~~Marquer spécial~~	
	Moulini spécial	
	Repriser spécial	
Ass. 5P à partir d'Oct. 23.	~~Mercerie spécial~~	
	Cordonnet spécial ~~jusqu'au N° 80~~ " " pour Soie de coton	
	Cordonnet Cloche (Cloche gauche)	
	Repriser mat	
	Alsace	
	Renforcé	
	~~Cordonnet sp. N° 80/6 et plus fins~~	Savonnage, Essorage (24-10-27) CL
17-4-23	" " tous les N°s par ~~paquets~~ jusqu'au N° ~~60/6~~ 63/6 de 4½ kg	Assouplissage ~~5P~~ Séchage à chaud ~~au séchoir au dessus de 60° C.~~
4-12-22	Marquer sp. –	
17-5-23	Alsatia –	Vaporisage sur bâtons.
10-23	Mercerie sp. –	
	Pointer	Savonnage, Essorage, Assouplissage, Séchage à froid dans séchoir, Vaporisage.

Ordre N° 132 Août 1922

Nouveau Numéro de grosseur de fil Alsa

Voir Classeur N 1 lettre A Août 1922

Ordre N° 133 Septembre 1922

Nouvel Article Soie de coton pour bonneterie fine

Il a été décidé de créer un nouvel article, destiné spécialement au tricotage mécanique de bas, qui sera dénommé „Soie de Coton pour Bonneterie fine."

En fabrication, cet article sera commandé sous le nom de Cordonnet spécial. Il sera d'une façon générale traité comme le Cordonnet spécial, mais sera assoupli d'une façon plus efficace avec un Savon CV contenant 50 g de Paraffine par litre de savon concentré qui portera le nom de „Savon CV5P". L'assouplissage devra se faire dans une solution à 10 g par litre de Savon CV5P à une température de 60° C. minima, et l'écheveau devra être immergé dans le bain pendant une minute au moins. Après immersion, essorer à la cheville en 3 fois avant que le fil ait eu le temps de se refroidir. Ne pas essorer à l'essoreuse, et finir comme s'il s'agissait de Cordonnet spécial courant.

L'assouplissage CV5P est supprimé et remplacé par l'Assouplissage CV. Le fil est ensuite lissé au Finissage signé Tavel 6-4-23

Les commandes du BM pour cet article porteront la mention „5P".

La soie de coton sera commandée pour le début dans les N°s 80/6 – 120/6.

Dans un but de simplification, tout le Cordonnet spécial noir 310 sera assoupli en 5P dans les N°s 80 et plus fin, ces N°s fins devant être en majeure partie employés uniquement pour ce nouvel article.

(voir Ordre N° 139)

L'assouplissage 5P donne au fil un aspect plus brillant, un toucher plus mou que l'assouplissage courant, et le fil ainsi traité a le grand avantage

de marcher facilement sur la machine à tricoter sans paraffinage préalable de la part du tricoteur. Il communique par contre au fil une légère odeur de paraffine.

Le Cordonnet sp. pour Soie de coton Noir 310 ne sera plus assoupli en 5P. Il recevra l'assouplissage courant des articles spéciaux. signé Tavel 6-4-23

Idem Cordonnet sp. 310 N° 100/6 et plus fin pour paquets de 4½ kg (17-4-23)

Ordre N° 134 Septembre 1922

Noir 310

Finissage de chaque article après teinture

Après le soudage et lavage terminant la teinture en noir 310, nos différents articles sont traités comme suit:

	Perlé	Savonnage
	Broder spécial	Essorage
Ass. 5P. à partir du 4-12-22.	~~Marquer spécial~~	Assouplissage
	Mouliné spécial	Séchage dans machine
	Repriser spécial	Vaporisage
Ass. 5P. à partir d'Oct. 23.	~~Mercerie spécial~~	
	Cordonnet spécial ~~jusqu'au 6/7~~	
	" " pour Soie de coton	
	Cordonnet Cloche (Cloche gauche)	
	Repriser mat	
	Alsace	
	Renforcé	

	~~Cordonnet sp. N°s 80/6 et plus fins~~	Savonnage. Essorage. (24-10-27) CL
17-4-23	" " tous les N°s par paquets de 4½ kg. jusqu'au N° ~~80/6~~ 65/6 inclus	Assouplissage ~~5P~~ Séchage à chaud ~~au séchoir au dessus de 60° C.~~
4-12-22	Marquer sp. –	Vaporisage sur bâtons.
17-5-23	Alsatia . –	
10-23	Mercerie sp. . –	

Pointer	Savonnage, Essorage. Assouplissage. Séchage à froid dans séchoir. Vaporisage.

Broder mat Marquer mat	Savonnage. Séchage dans mach. Vaporisage.
Alsa DMC	Savonnage sur cuve. Séchage à froid dans séchoir. Vaporisage.
Mouliné mat	Savonnage. Acidage en eau distillée. Essorage. Séchage. Vaporisage.
Cloche 2 fils Cloche 3 fils	Assouplissage. Séchage au séchoir. Vaporisage.
Nord gauche Machine droit	Séchage à froid. Vaporisage.
Mercerie gazé mat Crochet	Apprêtage I. Séchage dans machine. Vaporisage.
~~Alsatia~~ V. 5 P (17-5-23)	Apprêtage II. Séchage dans machine. Vaporisage.

La plus grande partie de ces procédés sont en vigueur depuis avant 1914.

La teinture en noir du Crochet a été décidée et commencée en Novembre 1921.

L'assouplissage 5 P a été créé en Septembre 1922.

Ordre N° 135 Janvier 1923 — Nouveaux procédés de teinture pour les Ombrés N°s 61 et 69

Voir Classeur N° 1 lettre N 21-11-1921

Ordre N° 136 Février 1923 — Alsace noir glacé

Voir Classeur N° 1 lettre L Février 1923

Ordre N° 137 Mars 1923 — Assouplissage 5 P pour tout le Marquer spécial.

Voir Classeur N° 1 lettre S 28-2-1923

Ordre N° 138 Septembre 1923 — Nouvelles nuances pour Cotons Brillants.

Voir Classeur N° 1 lettre L 13-6-23 voir lettre P 26-5-22 voir lettre D 18-8-23

Ordre N° 139 Octobre 1923 — Assouplissage 5 P

Voir Classeur N° 1 lettre S 5-10-1923

Ordre N° 140 Décembre 1923 — Repriser spécial noir 310 assoupli en 5 P

Voir Classeur N° 1 lettre S 5-10-1923

Ordre N° 141 Décembre 1923 — Nouvel Azurage renforcé

denommé Azurage Teinture R dans la fabrication

Voir Classeur N° 1 lettre H 19-6-1923

Ordre N° 142 Décembre 1924 — Nouvelles nuances pour Cotons brillants

Voir Classeur N° 1 lettre E 18-10-24 voir lettre K 18-6-23

Ordre N° 143 Décembre 1924 — Nuance Vert-Jade N° 943 de la Carte d'Alsa

Voir Classeur N° 1 lettre G 2-12-1924

Broder mat Marquer mat	Savonnage. Séchage dans mach. Vaporisage.
Alsa DMC	Savonnage sur cuve. Séchage à froid dans séchoir. Vaporisage.
Mouliné mat	Savonnage. Acidage en eau distillée. Essorage. Séchage. Vaporisage.
Cloche 2 fils Cloche 3 fils	Assouplissage. Séchage au séchoir. Vaporisage.
Nord gauche Machine droit	Séchage à froid. Vaporisage.
Mercerie gazé mat Crochet	Apprêtage I. Séchage dans machine. Vaporisage.
~~Alsatia~~ V. 5 P (17-5-23)	Apprêtage II. Séchage dans machine. Vaporisage.

La plus grande partie de ces procédés sont en vigueur depuis avant 1914.

La teinture en noir du Crochet a été décidée et commencée en Novembre 1921.

L'assouplissage 5 P a été créé en Septembre 1922.

Ordre N° 135 Janvier 1923 — Nouveaux procédés de teinture pour les Ombrés N°s 61 et 69

Voir Classeur N° 1 lettre N 21-11-1921

Ordre N° 136 Février 1923 — Alsace noir glacé

Voir Classeur N° 1 lettre L Février 1923

Ordre N° 137 Mars 1923 — Assouplissage 5 P pour tout le Marquer spécial.

Voir Classeur N° 1 lettre S 28-2-1923

Ordre N° 138 Septembre 1923 — Nouvelles nuances pour Cotons Brillants.

Voir Classeur N° 1 lettre L 13-6-23 voir lettre F 26-5-22 voir lettre D 18-8-23

Ordre N° 139 Octobre 1923 — Assouplissage 5 P

Voir Classeur N° 1 lettre S 5-10-1923

Ordre N° 140 Décembre 1923 — Repriser spécial noir 310 assoupli en 5 P

Voir Classeur N° 1 lettre S 5-10-1923

Ordre N° 141 Décembre 1923 — Nouvel Azurage renforcé

denommé Azurage Teinture R dans la fabrication

Voir Classeur N° 1 lettre H 19-6-1923

Ordre N° 142 Décembre 1924 — Nouvelles nuances pour Cotons brillants

Voir Classeur N° 1 lettre E 18-10-24 voir lettre K 18-6-23

Ordre N° 143 Décembre 1924 — Nuance Vert-Jade N° 943 de la Carte d'Alsa

Voir Classeur N° 1 lettre G 2-12-1924

Ordre N° 144 — Octobre 1925 — Nouvelle carte de couleurs pour Colons brillants (303 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre B 16-10-1925

Ordre N° 145 — Novembre 1925 — Nouvelles dénominations pour certaines couleurs de la carte de 303 nuances sur Colons brillants
Voir Classeur N° 2 lettre C 9-11-1925

Ordre N° 146 — Novembre 1925 — Nouvelle carte de couleurs pour Colons brillants (303 nuances)
Modification de l'ordre N° 144
Voir Classeur N° 2 lettre B 16-10-1925

Ordre N° 147 — Mai 1926 — Nouveaux procédés de teinture pour quelques couleurs sur Colons brillants teintes précédemment en rose d'Alizarine
Voir Classeur N° 1 lettre E 17-11-1922 et 30-7-1923 et 25-10-1924 et
Classeur N° 2 lettre E 3 Mai 1926

Ordre N° 148 — Mai 1926 — Teinture du Lin destiné à être livré comme Ecru de vente
Voir Classeur N° 2 lettre R-T Mai 1926

Ordre N° 149 — Février 1927 — Assortiments de couleurs en Mouliné mat et Repriser spécial
Voir Classeur N° 2 lettre B 24-1-1927

Ordre N° 150 — Février 1927 — Carte de Couleurs spéciale pour l'article Alsa.
Voir Classeur N° 2 lettre C 18-2-1927

Ordre N° 151 — Mars 1927 — Nouvelles Nuances pour Colons brillants.
Voir Classeur N° 2 lettre G Avril 1927

Ordre N° 152 — Mars 1927 — Carte de Couleurs spéciale pour l'Article Alsa.
Voir Classeur N° 2 lettre G Avril 1927

Ordre N° 153 — Mai 1927 — Article 19 et 11E livrables en Couleurs Ombrées.
Voir Classeur N° 2 lettre A Mai 1927

Ordre N° 154 — Juin 1928 — Alsa non teint avec Procédé du 30M.
Voir Classeur N° 2 lettre B 5-7-1929

Ordre N° 155 — Juin 1928 — Nouvelles Nuances pour Repriser spécial.
Voir Classeur N° 2 lettre C 31-5-28

Ordre N° 156 — Novembre 1928 — Nouvelle édition (11e) de la Carte de Couleurs pour Colons brillants
(306 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre B 17-11-28

Ordre N° 157 — Novembre 1928 — Nouvelle édition (11e) de la Carte de Couleurs des Lacets-Colons superfins
(118 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre O-P Novembre 1928

Ordre N° 158 — Janvier 1929 — Blanc-Azurage renforcé Appenzell dénommé
„Azurage Teinture Appenzell" en fabrication.
Voir Classeur N° 2 lettre H 16-1-1929

Ordre N° 144 Octobre 1925 — Nouvelle carte de couleurs pour Cotons brillants (303 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre B 16-10-1925

Ordre N° 145 Novembre 1925 — Nouvelles dénominations pour certaines couleurs de la carte de 303 nuances sur Cotons brillants
Voir Classeur N° 2 lettre C 9-11-1925

Ordre N° 146 Novembre 1925 — Nouvelle carte de couleurs pour Cotons brillants (303 nuances)
Modification de l'ordre N° 144
Voir Classeur N° 2 lettre B 16-10-1925

Ordre N° 147 Mai 1926 — Nouveaux procédés de teinture pour quelques couleurs sur Cotons brillants teintes précédement en rose d'Alizarine
Voir Classeur N° 1 lettre E 17-11-1922 et 30-7-1923 et 25-10-1924 et
Classeur N° 2 lettre E Mai 1926

Ordre N° 148 Mai 1926 — Teinture du Lin destiné à être livré comme Ecru de vente
Voir Classeur N° 2 lettre Q-R Mai 1926

Ordre N° 149 Février 1927 — Assortiments de couleurs en Mouliné mat et Repriser spécial
Voir Classeur N° 2 lettre B 24-1-1927

Ordre N° 150 Février 1927 — Carte de Couleurs spéciale pour l'article Alsa.
Voir Classeur N° 2 lettre C 18-2-1927

Ordre N° 151 Mars 1927 — Nouvelles Nuances pour Cotons brillants.
Voir Classeur N° 2 lettre A Avril 1927

Ordre N° 152 Mars 1927 — Carte de Couleurs spéciale pour l'Article Alsa.
Voir Classeur N° 2 lettre A Avril 1927

Ordre N° 153 Mai 1927 — Article 19 et 117 livrables en Couleurs Ombrées
Voir Classeur N° 2 lettre A Mai 1927

Ordre N° 154 Juin 1928 — Alsa 498 teint avec Procédé du 304.
Voir Classeur N° 2 lettre B 5-9-1929

Ordre N° 155 Juin 1928 — Nouvelles Nuances pour Repriser spécial.
Voir Classeur N° 2 lettre C 31-5-28

Ordre N° 156 Novembre 1928 — Nouvelle édition (11e) de la Carte de Couleurs pour Cotons brillants (306 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre B 17-11-28

Ordre N° 157 Novembre 1928 — Nouvelle édition (11e) de la Carte de Couleurs des Lacets-Cotons superfins (48 nuances)
Voir Classeur N° 2 lettre O-P Novembre 1928

Ordre N° 158 Janvier 1929 — Blanc-Azurage renforcé Appenzell dénommé „Azurage Teinture Appenzell" en fabrication.
Voir Classeur N° 2 lettre H 16-1-1929

Bleu Appenzell

Ordre N° 159 Février 1929

Voir Classeur N° 2 Lettre H 16. 1. 1929

Ordre N° 160 Mars 1929 **Nouvelle étiquettes de Couleurs pour nos deux séries vives peu solides**

Rose vif N° 565 - 78H

Vert vif N° 39E - 78G

Dans le but de bien spécifier à notre clientèle que les couleurs des 2 séries en question sont peu solides, il a été décidé de munir l'étiquette de couleur de chaque unité des articles ci-dessous (pelotes, écheveaux, échevettes, boites) des mentions suivantes :

Articles 115 et 115, 11E et 119 : Pot very fast (à gauche)
: très vif-Peu solide (à droite)

même text pour articles 113 et 119
avec impression argent habituelle.

Article 116 : Très vif (en haut)
: Peu solide (en bas)

Etiquettes de devant de boite pour tous les articles : Très vif. Peu solide (à gauche)
: Pot very fast (à droite)

Dès impression de ces nouvelles étiquettes, l'emploi des étiquettes anciennes sera à supprimer.

Ordre N° 161 Mars 1929 **Suppression des Astérisques de Couleurs.**

Il a été décidé de supprimer dorénavant les astérisques appliqués dans nos Cartes de Couleurs à certaines nuances.

En effet, jusqu'en 1919 nous séparions nos couleurs en 2 classes pour la vente :

1) Les couleurs « fines », avec astérisques, qui représentaient des couleurs particulièrement solides et d'une prise de courant élevé. Elles étaient vendues plus chers que les autres.

2) Les couleurs sans astérisques.

Depuis 1919 il n'a plus été fait de distinction pour la vente entre ces 2 catégories de couleurs.

En outre, le nombre de nos couleurs grand teint sans astérisques ayant beaucoup augmenté, nous voulons éviter que la clientèle puisse supposer qu'en achetant des couleurs sans astérisques elle reçoit des nuances moins solides. —

Dans ces conditions, toutes les étiquettes de devant de boites seront dorénavant imprimées en or, impression ayant été réservée aux couleurs fines jusqu'à ce jour.

Toutefois nous continuerons à imprimer en couleurs argent les étiquettes de devant de boites des 2 séries Rose vif N° 565 - 78H et Vert vif N° 39E - 78G, couleurs peu solides, ne devant plus figurer dans la Carte de Couleurs 11e édition.

Les stocks d'étiquettes existants seront consommés.

Ordre N° 162 Juillet 1929 **Soie artificielle à broder.**

Il a été décidé d'introduire la Soie artificielle dans nos articles de vente.

Nous livrerons pour commencer la Soie artificielle à broder N° 30 retordue avec des fils Viscose.

Echeveaux de fabrication

Jouteux 183 cm. Echevettes de 80-100 g. assemblées par écheveaux de 500 g. avec une ficelle de 80 cm. env.

Les échevettes auront 4 ligatures de 16 cm. de jouteux croisées 2 fois et attachées sur un anneau circulaire en coton blanc mat.

Bleu Appenzell

Ordre N° 159 Février 1929

Voir Classeur N° 2 Lettre H 16-1-1929

Ordre N° 160 Mars 1929

Nouvelles étiquettes de couleur pour nos deux séries vives peu solides.

Rose vif N° 565 - 78H

Vert vif N° 89E - 789

Dans le but de bien spécifier à notre clientèle que les couleurs des 2 séries en question sont peu solides, il a été décidé de munir l'étiquette de couleur de chaque unité des articles ci-dessous (pelotes, écheveaux, échevettes, boites) des mentions suivantes :

Articles 113 et 115, 11E et 119 : Not very fast (à gauche)
: très vif - Peu solide (à droite)

même texte pour articles 113 et 119
avec impression argent habituelle.

Article 116 : très vif (en haut)
: Peu solide (en bas)

Etiquettes de devant de boite pour tous les articles : très vif. Peu solide (à gauche) / : Not very fast (à droite)

Dès impression de ces nouvelles étiquettes, l'emploi des étiquettes anciennes sera à supprimer.

Ordre N° 161 Mars 1929

Suppression des Astérisques de Couleurs.

Il a été décidé de supprimer dorénavant les astérisques appliqués dans nos Cartes de Couleurs à certaines nuances.

En effet, jusqu'en 1919 nous séparions nos couleurs en 2 classes pour la vente :

1) Les couleurs « fines », avec astérisques, qui représentaient des couleurs particulièrement solides et d'un prix de revient élevé. Elles étaient vendues plus cher que les autres.

2) Les couleurs sans astérisques.

Depuis 1919 il n'a plus été fait de distinction pour la vente entre ces 2 catégories de couleurs.

En outre, le nombre de nos couleurs grand teint sans astérisques ayant beaucoup augmenté, nous voulons éviter que la clientèle puisse supposer qu'en achetant des couleurs sans astérisques elle reçoit des nuances moins solides. —

Dans ces conditions, toutes les étiquettes de devant de boites seront dorénavant imprimées en or, impression ayant été réservée aux couleurs fines jusqu'à ce jour.

Toutefois nous continuerons à imprimer en couleur argent les étiquettes de devant de boites des 2 séries Rose vif N° 565 - 78H et Vert vif N° 89E - 789, couleurs peu solides, ne devant plus figurer dans la Carte de Couleurs 11e édition.

Les stocks d'étiquettes existants seront consommés.

Ordre N° 162 Juillet 1929

Soie artificielle à broder.

Il a été décidé d'introduire la Soie artificielle dans nos articles de vente.

Nous livrerons pour commencer la Soie artificielle à broder N° 30 retordue avec des fils Viscose.

Echeveaux de fabrication

Jouteau 143 cm. Echevettes de 80-100 g. assemblées par écheveaux de 500 g. avec une ficelle de 80 cm. env.

Les échevettes auront 4 ligatures de 16 cm. de jouteau croisées 2 fois et attachées sur un anneau circulaire en coton blanc mat.

Teinture

Cet article sera livré d'après une Carte de Couleurs spéciale composée pour le début, comme ci-après:

Composition de la Carte de Couleurs de Soie artificielle 1re édition.

La 1re édition de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle comprendra les 64 nuances suivantes, toutes prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 11e édition.

Couleurs	Numéros
Bleu d'Azur	323
Bleu de Ciel	516 517 518 519 747
Bleu-Indigo	336 311 312 322 334
Beurre-Beige	840 841 842
Beurre-Cachou	833 834 835 836 837 738
Beurre-Rouge	717 721 723
Gris - tendre	413 414 415
Jaune-Citron	307 445
Jaune-Mandarine	740 741 742 743 744 745
Jaune-d'or	780 782 783
Jaune-Orange	444
Noir Grand-teint	310
Rose tendre	899 3326 776 818
Rouge-Ecarlate	815
Rouge-Géranium	350 351 352 353
Rouge-Grenat	309 335
Rouge-Turc	321
Vert-Emeraude	709 711 913
Vert-Ecarabée	3345 3346 3347 3348
Violet de Parme	208 209 210
Violet-Beurre	550 552 554

En outre cet article sera livré en Blanc-Beige.

Procédés de teinture:

818 0,3% Rose brillant Jaune Bpâte

776 0,15% " " "

3326 1,6% Rose brillant Jaune Bpâte

899 2,5% " " + 0,001% Orseille Jaune BN

323 6,0% " " + 0,03% " "

309 10,0% " " + 0,09% " "

3348 0,064% Jaune Jaune Jaune B 4B pâte + 0,51% Jaune Jaune 3 GF poudre 0,064% Bleu Jaune BF poudre

3347 0,256% " " + 1,3% " " + 0,256% " "

3346 0,192% " " + 2,9% " " + 0,13% " "

3345 0,32% " " + 2,6% " " + 1,25% " "

554 0,135% Violet Brillant Jaune BN poudre 0,162% Violet Rouge Jaune 2GF poudre

552 0,63% " " + 0,25% " "

550 1,75% " " + 2,0% " "

783 4,8% Jaune Jaune 3 GF poudre + 0,72% Brun Jaune Jaune 3G poudre 0,35% Brun Jaune GG poudre

782 4,2% " " + 1,3% " " + 0,7% " "

780 3,5% " " + 1,3% " " + 2,8% " "

745 0,075% Orange Chamois 4G poudre + 0,17% Jaune Chamois 4G poudre

744 0,23% " " + 0,22% " "

743 0,8% " " + 0,7% " "

742 3,3% " " —

741 4,6% " " + 0,23% Orange Algol 2RF poudre

740 5,25% " " + 0,82% " "

747 0,32% Indigo Brillant 4 Gpâte + 0,08% Bleu Jaune 5 GD Mpâte

519 0,72% " " + 0,18% " "

518 1,72% " " + 0,48% " "

517 4,2% " " + 1,05% " "

516 8,0% " " + 2,0% " "

842 0,53% Brun Jaune 4 GF poudre + 0,44% Beurre Algol BT 4B pâte

841 1,62% " " + 1,35% " "

840 3,15% " " + 2,62% " "

321 6,7% Rose Brillant Jaune 4G poudre + 0,25% Orange Algol 2RF pâte

815 2,6% Ecarlate Algol 4GRN poudre + 2,0% Turbis Jaune 4G poudre

738 0,17% Brun Chamois 4G poudre + 0,18% Orange Chamois 4G poudre

837 0,28% " " + 0,4% " "

836 0,45% " " + 0,74% " "

Teinture

Cet article sera livré d'après une Carte de Couleurs spéciale composée pour le début, comme ci-après.

Composition de la Carte de Couleurs de Soie artificielle 1re édition.

La 1re édition de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle comprendra le 64 nuances suivantes, toutes prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 11e édition.

Couleurs	Numéros
Bleu d'Azur	3.325
Bleu de Ciel	516 517 518 519 747
Bleu-Indigo	336 311 312 322 334
Brun-Beige	840 841 842
Brun-Cachou	433 434 435 436 437 738
Brun-Rouge	919 921 923
Gris-Cendre	413 414 415
Jaune-Citron	307 445
Jaune-Mandarine	740 741 742 743 744 745
Jaune-d'or	780 782 783
Jaune-Orange	444
Noir Grand-teint	310
Rose tendre	899 3326 776 818
Rouge-Ecarlate	815
Rouge-Géranium	350 351 352 353
Rouge-Grenat	309 335
Rouge-Turc	321
Vert-Emeraude	909 911 913
Vert-Scarabée	3345 3346 3347 3348
Violet de Parme	208 209 210
Violet-Prune	550 552 554

En outre cet article sera livré en Blanc-Neige.

Procédés de teinture :

818 0,3% Rose brillant Ind. B pâte
776 0,85% " " "

3326 1,6% Rose brillant Ind. B pâte
899 3,3% " " + 0,001% Corinthe Ind. RK
335 6,0% " " + 0,03% " "
309 10,0% " " + 0,09% " "
3348 0,084% Vert br. Ind. B dble pâte + 0,51% Jaune Ind. 3 GF poudre + 0,068% Olive Ind. R pdre
3347 0,226% " " + 1,31% " " + 0,324% " "
3346 0,495% " " + 2,9% " " + 0,85% " "
3345 0,75% " " + 3,6% " " + 1,45% " "
554 0,135% Violet brill. Ind. RK pdre + 0,162% Violet-Rouge Ind. 2 RK pdre
552 0,63% " " + 0,57% " "
550 1,75% " " + 2,0% " "
783 4,8% Jaune Ind. 3 GF poudre + 0,72% Brun Jaune Ind. 3 G pdre + 0,35% Brun Ind. GG pdre
782 4,2% " " + 1,3% " " + 0,9% " "
780 3,5% " " + 1,3% " " + 2,4% " "
745 0,075% Orange Cibanone R pdre + 0,17% Jaune Cibanone R pdre
744 0,23% " " + 0,42% " "
743 0,8% " " + 0,7% " "
742 3,3% " " —
741 4,6% " " + 0,23% Orange Algol RF pdre
740 5,25% " " + 0,82% " "
747 0,32% Indigo brill. 4 G pâte + 0,08% Bleu Ind. 5 GDM pâte
519 0,72% " " + 0,18% " "
518 1,92% " " + 0,48% " "
517 4,2% " " + 1,05% " "
516 8,0% " " + 2,0% " "
842 0,53% Brun Ind. GR pdre + 0,44% Brun Algol BT dble pâte
841 1,62% " " + 1,35% " "
840 3,15% " " + 2,62% " "
321 6,7% Rose brill. Ind. R pdre + 0,25% Orange Algol RF pâte
815 2,6% Ecarlate Algol GGRN pdre + 2,0% Rubis Ind. R pdre
738 0,17% Brun Ciba G poudre + 0,18% Orange Cibanone R poudre
437 0,28% " " + 0,4% " "
436 0,45% " " + 0,74% " "

435	0,55% Brun Ciba G poudre	+ 1,1% Orange Cib.ne N poudre	+ 0,25% Brun Ind. GG pdre	
434	1,05% " "	+ 1,9% Jaune Ind. 3GF poudre	+ 0,5% Brun Ind. G pdre	
433	1,1% " "	+ 2,2% " "	+ 1,3% " "	
445	0,35% Jaune Algol GCN pdre			
307	1,6% " "			
444	4,0% " "	+ 0,02% Orange Algol RF pdre		
210	0,13% Violet brill. Ind. RK pdre			
209	0,25% " "			
208	0,57% " "			
923	0,7% Jaune Ind. 3GF pdre	+ 0,4% Ecarlate Algol GGRN pdre	+ 0,1% Brun Ciba G pdre	
921	2,3% " "	+ 1,09% " "	+ 0,4% " "	
919	3,5% " "	+ 1,4% " "	+ 1,0% " "	
310	5% Noir Ind. 2B pdre			
3325	0,61% Bleu Solanth. N3F pâte			
334	1,9% " "	+ 0,02% Brun Cib.ne V poudre		
322	3,2% " "	+ 0,09% " "	+ 0,1% Corinthe Ind. RK pâte	
312	5,67% " "	+ 0,27% " "		
311	11,0% " "	+ 0,9% " "		
336	16,0% " "	+ 1,6% " "		
353	0,26% Ecarlate Algol GGRN pdre	+ 0,20% Orange Algol RF pdre		
352	0,72% " "	+ 0,33% " "		
351	1,9% " "	+ 0,1% " "		
350	2,8% " "	—		
415	0,5% Gris Ind. RRH poudre			
414	1,4% " "			
413	4,0% " "	+ 0,01% Bleu Ciba 2B poudre		
913	0,45% Vert brill. Ind. B dble pâte	+ 0,45% Jaune Ind. 3GF pdre		
911	1,13% " "	+ 0,92% " "		
909	2,7% " "	+ 2,5% " "		

Après teinture, assouplir avec 3 g. Savon CL par l., essorer, sécher à 40-50°, et vaporiser 5' sans pression. —

Nous ne livrerons en Soie artificielle que des couleurs solides au savonnage au bouillon, au chlorage et à la lumière.

Dans le but d'arriver à teindre avec des procédés aussi simples que possible, les nuances „Soie artificielle" peuvent dans certains cas différer légèrement des types de couleur „Cotons brillants".

Blanchiment

Procédé de fabrication du Blanc-Neige.

Traiter la Soie avec 60 cm³ par l. de soude caustique à 30° B.é, 70° 15'. Laver.

Acider en Acide sulfurique à 20 g. p. l. 10'. Laver. —

Chlorer dans bain d'Hypochlorite de soude à 2,5 g. p. l. 40° ½ h. Laver. —

Acider en Acide sulfurique à 20 g. p. l. 10' Laver. —

Essorer — Assouplir — Essorer — Sécher.

Ordre N° 163 Septembre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Repriser spécial**

Voir Classeur N° 2 lettre K 6-9-1929 et
" 2 " K Décembre 1929

Ordre N° 164 Octobre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Alsa**

Voir Classeur N° 2 lettre B 5-9-1929

Ordre N° 165 Octobre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Repriser spécial**

Voir Classeur N° 2 lettre L Octobre 1929

Ordre N° 166 Janvier 1930 — **Nouvelles Nuances pour Soie artificielle à broder**

Carte de Couleurs 2e édition

Il a été décidé d'introduire dans notre Assortiment de Couleurs pour Soie artificielle les 32 nuances suivantes prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants.

435	0,55% Brun Ciba G poudre	+ 1,1% Orange Cibanon R poudre	+ 0,25% Brun Ind. GG pdre	
434	1,05% " "	+ 1,9% Jaune Ind. 3GF poudre	+ 0,5% Brun Ind. G pdre	
433	1,1% " "	+ 2,2% " "	+ 1,3% " "	
445	0,35% Jaune Algol GCN pdre			
307	1,6% " "			
444	4,0% " "	+ 0,02% Orange Algol RF pdre		
210	0,13% Violet brill. Ind. RK pdre			
209	0,25% " "			
208	0,57% " "			
923	0,7% Jaune Ind. 3GF pdre	+ 0,4% Ecarlate Algol GGRN pdre	+ 0,1% Brun Ciba G pdre	
921	2,3% " "	+ 1,09% " "	+ 0,4% " "	
919	3,5% " "	+ 1,4% " "	+ 1,0% " "	
310	5% Noir Ind. 2B pdre			
3325	0,61% Bleu Solanth. A3JF pâte			
334	1,9% " "	+ 0,02% Brun Cibanon V poudre		
322	3,2% " "	+ 0,09% " "	+ 0,1% Corinthe Ind. RK pâte	
312	5,67% " "	+ 0,27% " "		
311	11,0% " "	+ 0,9% " "		
336	16,0% " "	+ 1,6% " "		
353	0,26% Ecarlate Algol GGRN pdre	+ 0,20% Orange Algol RF pdre		
352	0,72% " "	+ 0,33% " "		
351	1,9% " "	+ 0,1% " "		
350	2,8% " "	—		
415	0,5% Gris Ind. RRH poudre			
414	1,4% " "			
413	4,0% " "	+ 0,01% Bleu Ciba 2B poudre		
913	0,45% Vert brill. Ind. Bdble pâte	+ 0,45% Jaune Ind. 3GF pdre		
911	1,13% " "	+ 0,92% " "		
909	2,7% " "	+ 2,5% " "		

Après teinture, assouplir avec 3 g. Savon CL par l., essorer, sécher à 40-50°, et vaporiser 5' sans pression. —

Nous ne livrerons en Soie artificielle que des couleurs solides au savonnage au bouillon, au chlorage et à la lumière.

Dans le but d'arriver à teindre avec des procédés aussi simples que possible, les nuances „Soie artificielle" peuvent dans certains cas différer légèrement des types de couleur „Cotons brillants".

Blanchiment

Procédé de fabrication du Blanc-Neige.

Traiter la Soie avec 60 cm³ par l. de soude caustique à 30° Bé, 70° 15'. Laver.

Acider en Acide sulfurique à 20 g. p. l. 10'. Laver. —

Chlorer dans bain d'Hypochlorite de soude à 2,5 g. p. l. 40° ½ h. Laver. —

Acider en Acide sulfurique à 20 g. p. l. 10' Laver. —

Essorer — Assouplir — Essorer — Sécher.

Ordre N° 163 Septembre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Repriser spécial**

Voir Classeur N° 2 lettre K 6-9-1929 et
" 2 " K Décembre 1929

Ordre N° 164 Octobre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Alsa**

Voir Classeur N° 2 lettre B 5-9-1929

Ordre N° 165 Octobre 1929 — **Nouvelles Nuances pour Repriser spécial**

Voir Classeur N° 2 lettre L Octobre 1929

Ordre N° 166 Janvier 1930 — **Nouvelles Nuances pour Soie artificielle à broder**

Carte de Couleurs 2e édition

Il a été décidé d'introduire dans notre Assortiment de Couleurs pour Soie artificielle les 32 nuances suivantes prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants.

Couleurs	Numéros			
Blanc - Beige				
Bleu d'Azur	775			
Bleu - Minet	772	773	774	
Brun - Easson	737			
Brun - Noisette	422	423	424	
Jaune - Crème	577			
Jaune - Faisan	725	726		
Rose - Abricot	745			
Rose - tendre	819			
Rouge - Framboise	3687	3688	3689	
Rouge - Géranium	754	758		
Rouge - Marsouin	3329	760	761	896
Vert Aigue - Marine	752			
Vert - Pistache	367	320	368	369
Violet de Parme	211			
Violet - Scabieuse	395	396	397	

A la suite de cette décision notre Carte de Couleurs pour Soie artificielle 2e édition comprendra un total de 96 nuances.

Procédés de teinture :

77 (Non lavable) 0,65% Bleu Solanthr. N3S Fpdt

774 0,162% Bleu marine Ct.tes GX pdre

773 0,12% " "

772 0,54% " " + 0,27% Bleu marine Ct.tes FA pdre

739 0,1% Orange Ct.tes R pdre + 0,11% Brun Cta G pdre

424 0,135% Brun Sud. 2G pdre + 0,055% Jaune Sud. 3GF pdre

423 0,26% " " + 0,12% " "

422 0,46% " " + 0,16% " "

577 (Non lavable) 0,04% Orange Ct.tes R pdre + 0,03% Jaune Chanoine R pdre

726 2% Jaune Sud. 3GF pdre + 0,05% Brun jaune Sud. 3G pdre + 0,05% Brun Sud. 2G pdre

725 3,3% " " + 0,24% " " + 0,12% " "

745 0,18% Orange brill. Sud. GK pdre + 0,07% Brun Sud. GK pdre

811 (Non lavable) 0,018% Jaune brill. Sud. R pdre + 0,018% Jaune brill. Sud. R pdre

3687 4,5% Violet Grenat Sud. 2BK pdre

3688 3,1% " "

3689 7% " " + 0,12% Bordeaux Floyd 3R pdre

758 " " + 0,03% " "

754 0,04% Orange Floyd 2R pdre + 0,015% Ecarlate Floyd 2BBK pdre

896 0,11% " " + 0,002% " "

761 0,083% Grenat Floyd 2R pdre + 0,001% Jaune brill. Sud. R pdre

760 0,26% " " + 0,078% " "

3329 0,66% " " + 0,198% " "

752 1,4% " " + 0,3% Jaune brill. Sud. B pdre

367 0,26% Vert brill. Sud. 2G pdre + 0,18% Vert brill. Sud. B pdre

368 0,35% Vert Caledonia YK pdre + 0,07% Jaune Sud. 2GF pdre

320 0,72% " " + 0,21% " "

367 2,27% " " + 0,38% " " + 0,05% Olive Sud. R pdre

211 2,7% " " + 0,38% " " + 0,2% " "

397 0,085% Violet brill. Sud. RK pdre

396 0,02% Corinthe Sud. RK pdre + 0,08% Violet brill. Sud. RK pdre + 0,03% Violet Grenat Sud. 2BK pdre

395 0,13% " " + 0,09% " " + 0,05% " "

0,63% " " + 0,185% " " + 0,08% " "

Toutes nos couleurs sur Soie artificielle se teignent en principe sur mi-blanc tel qu'il est livré par le Retordage. Les 3 couleurs 775, 577 et 819 se teignent exceptionnellement sur blanchi chez nous suivant O. N° 162 afin d'arriver à une nuance suffisamment pure.

Ordre N° 167 Avril 1930 — Nouvelle édition (5e) de la Carte de Couleurs pour Alsa.

Création de deux nouvelles couleurs N°s 338 et 955

Voir Classeur N° 2 lettre C — Mars 1930

Couleurs	Numéros			
Blanc - Beige				
Bleu d'Azur	775			
Bleu - Bluet	772	773	774	
Beurre - Cachou	737			
Beurre - Noisette	422	423	424	
Jaune - Crème	577			
Jaune - Safran	725	726		
Rose - Abricot	745			
Rose - tendre	817			
Rouge - Framboise	3687	3688	3689	
Rouge - Géranium	754	748		
Rouge - Macaquin	3329	760	761	896
Vert Aigue - Marine	752			
Vert - Pistache	367	320	368	369
Violet de Parme	211			
Violet - Scabieuse	395	396	397	

A la suite de cette décision notre Carte de Couleurs pour Soie artificielle 2e édition comprendra un total de 96 nuances.

Procédés de teinture :

773 (pour Blanc) 0,65% Bleu Solantil N3 3 F pdre

774 0,162% Bleu marine Clt.ment GR pdre

773 0,02% " "

772 0,54% " " + 0,27% Bleu marine Clt.ment FA pdre

737 0,1% Orange Clt.ment R pdre + 0,11% Brun Clta G pdre

424 0,135% Brun Jud. 2G pdre + 0,055% Jaune Jud. 3GF pdre

423 0,26% " " + 0,12% " "

422 0,46% " " + 0,16% " "

577 (pour Blanc) 0,04% Orange Clt.ment R pdre + 0,03% Jaune Clamosine R pdre

726 1% Jaune Jud. 3GF pdre + 0,05% Brun jaune Jud. 3G pdre + 0,05% Brun Jud. 1A pdre

725 2,3% " " + 0,24% " " + 0,12% " "

745 0,14% Orange Sulf. Jud. GK pdre + 0,07% Brun Jud. GR pdre

811 (pour Blanc) 0,018% Jaune Sulf. Jud. B pdre + 0,018% Jaune Sulf. Jud. 7 pdre

3687 1,5% Violet Jaune Jud. 2 RK pdre

3688 2,2% " " + 0,12% Bordeaux Algol 3 R pdre

3689 1% " " + 0,05% " " "

748 0,08% Orange Algol 3 R pdre + 0,01% Ecarlate Algol 2 GRL pdre

754 0,11% " " + 0,02% " "

896 0,012% Jaune Algol 3 R pdre + 0,001% Jaune Sulf. Jud. 7 pdre

761 0,26% " " + 0,03% " "

760 0,06% " " + 0,02% " "

3329 1,8% " " + 0,3% Jaune Sulf. Jud. B pdre

752 0,26% Vert Sulf. Jud. 4G pdre + 0,18% Vert Sulf. Jud. B pdre

367 0,25% Vert Celidone 7G pdre + 0,09% Jaune Jud. 3 GF pdre

368 0,72% " " + 0,26% " "

320 2,2% " " + 0,38% " " + 0,2% Olive Jud. 7 pdre

369 2,7% " " + 0,38% " " + 0,2% " "

211 0,085% Violet Sulf. Jud. 7 RK pdre

397 0,03% Cosinette Jud. 7 RK pdre + 0,03% Violet Sulf. Jud. 7 RK pdre + 0,03% Violet Jaune Jud. 7 RK pdre

396 0,15% " " + 0,09% " " + 0,05% " "

395 0,63% " " + 0,185% " " + 0,08% " "

Toutes nos couleurs sur Soie artificielle se teignent en principe sur mi-blanc tel qu'il est livré par le Retordage. Les 3 couleurs 775, 377 et 817 se teignent exceptionnellement sur blanchi chez nous suivant O. N° 162 afin d'arriver à une nuance suffisamment pure.

Ordre N° 167 Avril 1930 — Nouvelle édition (5e) de la Carte de Couleurs pour Soie Artificielle

Création de deux nouvelles couleurs N°s 238 et 955

Voir Classeur N° 2 lettre C Mars 1930

Ordre N° 161 Juin 1930 — Nouvelle série Bleu-Lavande

Voir Classeur N° 2 Lettre H Mise à jour 1930

Ordre N° 162 Septembre 1930 — Nouvelles Teintes pour Reprises spécial

Voir Classeur N° 2 Lettre C Septembre 1930

Ordre N° 163 Septembre 1930 — Création de 3 numéros fins d'Abatia destinés au nouvel article Retors spécial pour Dentelerie fine, écheveaux de 50 g.e Article N° 160 du Tarif.

Il a été décidé de créer un nouvel article spécialement destiné à la dentelerie et qui pourra être utilisé avec avant à la place de notre article 157 Soie de coton, quand un fil plus brillant et plus souple que la Soie de coton sera demandé.

Cet article qui, en fabrication, portera le nom d'Abatia aura les caractéristiques suivantes pour les 3 N°s décidés pour le début :

Abatia N° français	Retors sp pour N° de vente	Dentelerie fine
30/3	150	
30/3	200	
60/3	250	

Les N°s de vente seront donc à grosseur égale les mêmes que pour la Soie de coton.

Ces fils ne seront pas gagés en écru mais seront gagés en B.T. pour B.T. sp comme les gres N°s d'Abatia.

Ils seront divisés au Peterdage en écheveaux de 40—50 g. liés avec trois ligatures croisées dont l'une relie les deux bouts de l'écheveau.

Ils seront livrés au Blanchiment en pentes de 600—700 g.

Cet article sera livré à la clientèle en boites de 5 écheveaux de 50 g. en paquets de 4 1/2 kg et en cônes de 250 g.

L'article 160 sera, pour le début, disponible en Ecru Blanc Neige. Voir 310 et dans les 13 nuances suivantes :

Dessus 248 249 611 631 661 180 181 182 350

Ligne 338 339 340 176

Il sera en outre tenu spécialement dans toutes les nuances de la Carte de Couleurs pour Cotons brillants et de la carte de couleurs pour Reprises spécial.

Ordre N° 171 Janvier 1931 — Nouvelles Teintes pour Reprises spécial

Voir Classeur N° 2 Lettre C Janvier 1931

Ordre N° 173 Janvier 1931 — Soie artificielle à broder N° 60

Il a été décidé d'introduire dans notre Article de Soie artificielle à broder un fil plus fin qui portera

le N° de fabrication 53/12

et le N° de vente 60.-

Cette soie sera retordue avec des fils contenant 53 brins aux 100 mètres (au lieu de 80 brins aux 100 mètres pour le N° 100/12).

Les écheveaux de fabrication seront préparés comme pour le N° 100/60.

La Teinture se fera comme, pour le N° 100/60, d'après la Carte de Couleurs spéciale décidé par Ordre de Fabrication N° 162.—

Ordre N° 173 Juin 1931 — Nouvelle édition (13e) de la Carte de Couleurs pour Cotons brillants (355 nuances)

Voir Classeur N° 2 Lettre B Juin 1931

Ordre N° 168 Juin 1930 — Nouvelle série Bleu-Lavande

Voir Classeur N° 2 lettre H Mois Juin 1930

Ordre N° 169 Septembre 1930 — Nouvelles Nuances pour Repriser spécial

Voir Classeur N° 2 lettre C Septembre 1930

Ordre N° 170 Septembre 1930 — Création de 3 numéros fins d'Alsatia destinés au nouvel article "Retors spécial pour Bonneterie fine, écheveaux de 50 g." - Article N° 160 du Tarif.

Il a été décidé de créer un nouvel article spécialement destiné à la bonneterie et qui pourra être utilisé avec avantage à la place de notre article 157 Soie de coton, quand un fil plus brillant et plus souple que la Soie de coton sera demandé.

Cet article qui, en fabrication, portera le nom d'Alsatia aura les caractéristiques suivantes pour les 3 N°s décidés pour le début :

Alsatia N° français	Retors sp. pour Bonneterie fine N° de vente
40/3	150
50/3	200
60/3	250

Les N°s de vente seront donc à grosseur égale les mêmes que pour la Soie de coton.

Ces fils ne seront pas gazés en écru mais seront gazés en BT pour BV sp. comme les gros N°s d'Alsatia.

Ils seront dévidés au Retordage en écheveltes de 40-50 g. liés avec trois ligatures croisées dont l'une relie les deux bouts de l'écheveltte.

Ils seront livrés au Blanchiment en pentes de 600-700 g.

Cet article sera livré à la clientèle en boites de 5 écheveaux de 50 g. en paquets de 1/2 kg et en cônes de 250 g.

L'article 160 sera, pour le début, disponible en Ecru Blanc Neige, Voir 310 et dans les 13 nuances suivantes :

Bleus 100 107 116 651 661 180 181 182 750

Gris 378 451 465 176

Il sera en outre tenu spécialement dans toutes les nuances de la Carte de Couleurs pour Cotons brillants et de la carte de couleurs pour Reprises spécial. —

Ordre N° 171 Janvier 1931 — Nouvelles Nuances pour Repriser spécial

Voir Classeur N° 2 lettre C Février 1931

Ordre N° 172 Janvier 1931 — Soie artificielle à broder N° 60

Il a été décidé d'introduire dans notre Article de Soie artificielle à broder un fil plus fin qui portera

le N° de fabrication 53/2

et le N° de vente 60.-

Cette soie sera retordue avec des fils contenant 53 tours aux 100 deniers (au lieu de 80 tours aux 100 deniers pour le N° 100/18).

Les écheveaux de fabrication seront préparés comme pour le N° 100/18.

La Teinture se fera comme, pour le N° 100/18, d'après la Carte de Couleurs spécial décidé par Ordre de Fabrication N° 162. —

Ordre N° 173 Juin 1931 — Nouvelle édition (12e) de la Carte de Couleurs pour Cotons brillants (355 nuances)

Voir Classeur N° 2 lettre B Juin 1931

Ordre N° 174 Juin 1931

Nouvelle édition (4e) de la Carte de Couleurs pour Repriser spécial (76 nuances)

Voir Classeur N° 2 lettre C Février 1931

Ordre N° 175 Juin 1931

Nouvelle édition (3e) de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle (128 nuances)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3e) de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle.

Nous introduirons dans la 3e édition les 32 nuances suivantes, figurant déjà dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 12e édition.

Couleurs	Numéros				
Bleu de France	796	797			= 2 nuances
Bleu - Indigo	823				1 "
Bleu - Myosotis	826	813	827		3 "
Bleu de Sèvres	798	799	800		3 "
Brun - Noisette	869	420	421		3 "
Brun - Tête de nègre	898	801			2 "
Gris - Cendre	317	318			2 "
Rose - Abricot	951				1 "
Rose - Géranium	892	893	894		3 "
Rouge - Ecarlate	814	498			2 "
Rouge - Feu	946				1 "
Vert - Absinthe	217	218	219		3 "
Vert - Perruche	904	905	906	907	4 "
Violet - Prune	551	553			2 "
				Total	32 nuances

A la suite de cette décision notre Carte de Couleurs pour Soie artificielle 3e édition comprendra un total de 128 nuances.

Procédés de teinture:

796 3,2% Bleu Solanth. NB pdre + 0,32% Brun Cibanone V pdre

797 3,04% Bleu Solanth. NB pdre + 0,08% Brun Cibanone V pdre

823 30% Bleu Solanth. N3SF pâte + 2,2% " "

826 3,5% Bleu Solanth. N3SF pâte + 0,16% Vert br. Ind. FFB pdre fine

813 1,8% " " + 0,15% " "

827 0,8% " " + 0,06% " "

798 1,65% Bleu Solanth. NB pdre

799 0,85% " "

800 0,4% " "

869 1,35% Brun Ind. 2G pdre + 0,72% Brun Ind. G pdre + 0,68% Jaune Ind. 3GF pdre

420 1% " " + 0,4% " " + 0,6% " "

421 0,85% " " + 0,27% " " + 0,48% " "

898 1% Brun Ciba G pdre + 3,8% Brun Ind. G pdre

801 1,4% " " + 1,7% " " + 1,2% Jaune Ind. 3GF pdre

317 3,5% Gris Ind. RRH pdre

318 1,3% " "

951 0,12% Orange br.t Ind. GK pdre

892 1,75% Ecarlate Algol 3B pdre

893 0,9% " "

894 0,4% " "

814 4,2% Rubis Ind. R pdre + 1% Bordeaux Ind. B pdre + 0,8% Violet rouge Ind. 2RN pdre

498 1% " " + 1,5% Ecarlate Algol B pdre + 1,5% Rose br.t Ind. R pdre

946 2,2% Orange br.t Ind. GK pdre + 2% Orange br.t Ind. RK pdre + 0,8% Ecarlate Algol 2GRN pdre

217 5,3% Jaune Ind. 5GK pdre + 0,11% Bleu Solanth. N300 725 pdre

218 3,6% " " + 0,06% " "

219 2,2% " " + 0,036% " "

904 3% Jaune Algol GCN pdre + 0,72% Vert brill. Ind. B pdre + 0,9% Olive Ind. R pdre

905 3% " " + 0,57% " " + 0,35% " "

906 2,7% " " + 0,37% " " + 0,15% " "

907 2,5% " " + 0,25% " " + 0,1% " "

551 1,65% Violet brill Ind. RK pdre + 1,65% Violet rouge Ind. 2RN pdre

553 0,5% " " + 0,52% " "

Ordre N° 1E4 Juin 1931

Nouvelle édition (4e) de la Carte de Couleurs pour Repriser spécial (76 nuances)

Voir Classeur N° 2 lettre C Février 1931

Ordre N° 1E5 Juin 1931

Nouvelle édition (3e) de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle (128 nuances)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3e) de la Carte de Couleurs pour Soie artificielle.

Nous introduirons dans la 3e édition les 32 nuances suivantes, figurant déjà dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 12e édition.

Couleurs	Numéros				
Bleu de France	796	797			= 2 nuances
Bleu - Indigo	823				1 "
Bleu - Myosotis	826	813	827		3 "
Bleu de Sèvres	798	799	800		3 "
Brun - Noisette	869	420	421		3 "
Brun - Tête de nègre	898	801			2 "
Gris - Cendre	317	318			2 "
Rose - Abricot	951				1 "
Rose - Géranium	892	893	894		3 "
Rouge - Ecarlate	814	498			2 "
Rouge - Feu	946				1 "
Vert - Absinthe	217	218	219		3 "
Vert - Perruche	904	905	906	907	4 "
Violet - Prune	551	553			2 "
				Total	32 nuances

A la suite de cette décision notre Carte de Couleurs pour Soie artificielle 3e édition comprendra un total de 128 nuances.

Procédés de teinture :

796 5,2% Bleu Solanth. NB pdre + 0,32% Brun Cibanone V pdre

797 3,04% Bleu Solanth. NB pdre + 0,08% Brun Cibanone V pdre

823 30% Bleu Solanth. N3SF pâte + 2,2% " "

826 3,5% Bleu Solanth. N3SF pâte + 0,16% Vert br. Ind. FFB pdre fine

813 1,8% " " + 0,12% " "

827 0,8% " " + 0,06% " "

798 1,65% Bleu Solanth. NB pdre

799 0,85% " "

800 0,4% " "

869 1,35% Brun Ind. 2G pdre + 0,72% Brun Ind. G pdre + 0,68% Jaune Ind. 3GF pdre

420 1% " " + 0,4% " " + 0,6% " "

421 0,85% " " + 0,27% " " + 0,48% " "

898 1% Brun Ciba G pdre + 3,8% Brun Ind. G pdre

801 1,4% " " + 1,7% " " + 1,2% Jaune Ind. 3GF pdre

317 3,5% Gris Ind. RRH pdre

318 1,3% " "

951 0,12% Orange br.t Ind. GK pdre

892 1,75% Ecarlate Algol 3B pdre

893 0,9% " "

894 0,4% " "

814 4,2% Rubis Ind. R pdre + 1% Bordeaux Ind. B pdre + 0,8% Violet rouge Ind. 2RN pdre

498 1% " " + 1,5% Ecarlate Algol B pdre + 1,5% Rose br.t Ind. R pdre

946 2,2% Orange br.t Ind. GK pdre + 2% Orange br.t Ind. RK pdre + 0,8% Ecarlate Algol 2GRN pdre

217 5,3% Jaune Ind. 5GK pdre + 0,11% Bleu Solanth. N300 725 pdre

218 3,6% " " + 0,06% " "

219 2,2% " " + 0,036% " "

904 3% Jaune Algol GCN pdre + 0,72% Vert brill. Ind. B pdre + 0,9% Olive Ind. R pdre

905 3% " " + 0,57% " " + 0,35% " "

906 2,7% " " + 0,37% " " + 0,15% " "

907 2,5% " " + 0,25% " " + 0,1% " "

551 1,65% Violet brill Ind. RK pdre + 1,65% Violet rouge Ind. 2RN pdre

553 0,5% " " + 0,52% " "

Ordre N° 176 Août 1931 — Nouvelle édition (6e) de la Carte de Couleurs pour Alsa (198 nuances)

Voir Classeur N° 2 lettre B Juin 1931

Ordre N° 177 Août 1931 — Assortiment de 24 nuances en Alsa 30 m.

Article 83 A

Il a été décidé de livrer, à titre exceptionnel, notre Article 83 A en boites assorties de 24 nuances, à raison d'une bobine par nuance.

La disposition dans la boite des 24 nuances faisant l'objet de cet assortiment sera la suivante :

Rose	818	Jaune	307	Blanc-Neige	
Violet	211	Vert	952	Jaune	744
Jaune	725	Rouge	948	Jaune	742
Vert	369	Rouge	754	Gris	380
Gris	804	Rouge	353	Brun	842
Gris	644	Rouge	321	Brun	841
Gris	642	Bleu	322	Brun	801
Noir	310	Bleu	939	Brun	938

Etiquette devant de boite.

Ordre N° 178 Novembre 1931 — Nouvel Assortiment de 24 nuances en Alsa 30 m.

Article 83 A

(Addition à l'Ordre N° 177 du 19-8-31)

Il a été décidé de livrer à titre exceptionnel en Article 83 A un 2e assortiment de 24 nuances, à raison d'une bobine par nuance.

La disposition dans la boite des 24 nuances faisant l'objet de cet assortiment sera la suivante :

Jaune	740	Blanc-Neige		Rouge	760

Jaune	783	Violet	209	Rouge	352
Vert	830	Vert	3346	Rouge	815
Gris	640	Vert	895	Rouge	902
Gris	610	Gris	926	Gris	414
Brun	869	Bleu	334	Gris	413
Brun	433	Bleu	823	Gris	876
Brun	898	Bleu	238	Noir	310

En modification de l'Ordre N° 177, et en vue de pouvoir distinguer les deux assortiments existants au moyen des étiquettes de devants de boites, l'assortiment prescrit par l'Ordre N° 177 portera dorénavant sur le devant de boite l'étiquette

„Couleurs Claires Assorties"

au lieu de l'étiquette „Couleurs assorties" et le nouvel assortiment sera muni de l'étiquette devant de boite

„Couleurs Foncées Assorties."

Ordre N° 179 Décembre 1931 — Nouveaux Procédés de teinture pour quelques Couleurs sur Cotons brillants

Voir ce registre page 74

Ordre N° 180 Avril 1932 — Nouvelle édition (5e) de la Carte de Couleurs pour Lacets-Coton superfins (52 nuances) (Article 210)

Voir Classeur N° 2 lettre O-P Avril 1932 et 10-9-1932

Ordre N° 181 Juin 1932 — Création d'un Stock de Cordonnet non gazé au Retordage pour Cordonnet spécial B.T.

Il a été constaté que, dans le cas de certaines couleurs sensibles au gazage, le Cordonnet spécial et le

Ordre N° 166 — Août 1931

Nouvelle édition (4e) de la Carte de Couleurs pour Alsa (195 nuances)

Voir Classeur N° 2 lettre B Juin 1931

Ordre N° 167 — Août 1931

Assortiment de 24 nuances en Alsa 30 m.

Article 83 A

Il a été décidé de tenir, à titre exceptionnel, notre Article 83 A en boîtes assorties de 24 nuances, à raison d'une bobine par nuance.

La disposition dans la boîte des 24 nuances faisant l'objet de cet assortiment sera la suivante :

Rose	518	Jaune	307	Blanc-Neige	
Violet	211	Vert	952	Jaune	7111
Jaune	725	Rouge	918	Jaune	712
Vert	369	Rouge	751	Gris	380
Gris	801	Rouge	353	Brun	812
Gris	611	Rouge	321	Brun	811
Gris	612	Bleu	322	Brun	801
Noir	310	Bleu	939	Brun	938

Etiquette devant de boîte

Ordre N° 168 — Novembre 1931

Nouvel Assortiment de 24 nuances en Alsa 30 m.

Article 83 A

(Addition à l'Ordre N° 167 du 19-8-31)

Il a été décidé de tenir à titre exceptionnel un Article 83 A un 2e assortiment de 24 nuances, à raison d'une bobine par nuance.

La disposition dans la boîte des 24 nuances faisant l'objet de cet assortiment sera la suivante :

Jaune	710	Blanc-Neige		Rouge	760
Jaune	753	Violet	209	Rouge	952
Vert	536	Vert	3346	Rouge	815
Gris	610	Vert	895	Rouge	902
Gris	610	Gris	026	Gris	111
Brun	869	Bleu	330	Gris	113
Brun	833	Bleu	823	Gris	826
Brun	895	Bleu	255	Noir	310

En modification de l'Ordre N° 177, et en vue de pouvoir distinguer les deux assortiments existants au moyen des étiquettes de devants de boîtes, l'assortiment prescrit par l'Ordre N° 177 portera dorénavant sur le devant de boîte l'étiquette

„ Couleurs Claires Assorties"

au lieu de l'étiquette „ Couleurs assorties" et le nouvel assortiment sera muni de l'étiquette devant de boîte

„ Couleurs Foncées Assorties."

Ordre N° 179 — Décembre 1931

Nouveaux procédés de teinture pour quelques Couleurs sur Coton brillants

Voir ce registre page 74

Ordre N° 180 — Avril 1932

Nouvelle édition (5e) de la Carte de Couleurs pour Lacets - Coton supérfins (52 nuances) (Article 210)

Voir Classeur N° 2 lettre O Avril 1932 et 10-9-1932

Ordre N° 181 — Juin 1932

Création d'un Stock de Cordonnet non gazé au Retordage pour Cordonnet spécial B T

Il a été constaté que, dans le cas de certaines couleurs sensibles au gazage, le Cordonnet spécial et le

Marques spécial étaient livrés par le Finissage avec des nuances sensiblement différentes.

Dans le but de supprimer cet inconvénient il a été décidé de traiter le Cordonnet spécial B.F. de la même façon que le Marques spécial B.F. au point de vue du gazage.

En conséquence le Cordonnet spécial B.F. sera fait dorénavant en partant du Cordonnet écru non gazé. Ce fil sera alors teint et gazé au Finissage après teinture, ou gazé au Finissage avant teinture dans le cas des couleurs sensibles au gazage.

Ordre N° 182 Août 1932 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Alsa.

Voir Classeur N° 2 lettre C 4-8-1932

Ordre N° 183 Août 1932 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs

Repriser spécial

Voir Classeur N° 2 lettre C 11-8-1932

Ordre N° 184 Septembre 1932 Savonnage du Cord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Voir 310

(Modification de l'ordre de fabrication N° 134 de Septembre 1932)

En vue d'améliorer la marche sur machine à coudre du Cord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Voir 310, il a été décidé de donner à ces fils les traitements suivants après le 2e chromage :

Laver sur cuve 1 eau 35° 5'

Savonner sur cuve avec 5 Kg Sel de soude (= 5g/l.) 15' en maintenant la température du bain à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 70° 5'

Savonner sur machine avec 2,5 Kg Savon (= 2,5g/l.) et 0,25 Kg Sel de soude (= 0,25g/l.) 5' en maintenant la température à 100°.

Laver sur machine 1 eau 70° 5'

Laver sur machine 1 eau froide

Essorer en essoreuse

Sécher au séchoir

Vaporiser 1 h. à 1 kg. de pression.

Ordre N° 185 Avril 1933 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Lin.

Voir Classeur N° 2 lettre Q-R 12-4-1933

Ordre N° 186 Juin 1933 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Repriser spécial.

Voir Classeur N° 2 lettre K Juin 1933 et lettre I Juin 1933

Ordre N° 187 Carte de Couleurs pour Tapisserie.

Voir Classeur N° 2 lettre B 17-10-1933

Ordre N° 188

Article 196

Repriser superfin, qualité spéciale

Boites de 10 pelotes de 30 m.

Voir Classeur N° 2 lettre B 16-2-1932

Ordre N° 189 Carte de Couleurs pour Soie (10e) édition.

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (10e) de la Carte de Couleurs : Nuances lavables pour la Soie

Marque spécial étaient livrés par le Finissage avec des nuances sensiblement différentes.

Dans le but de supprimer cet inconvénient il a été décidé de traiter le Ordonnat spécial 137 de la même façon que le Marque spécial 137 au point de vue du gazage.

En conséquence le Ordonnat spécial 137 sera fait dorénavant en partant des Ordonnat écru non gazé. Celui sera alors teint et gazé au Finissage après teinture, ou gazé au Finissage avant teinture dans le cas des couleurs sensibles au gazage.

Ordre N° 182 Août 1932 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Alva.

Voir Classeur N° 2 lettre C 4-8-1932

Ordre N° 183 Août 1932 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs

Repriser spécial

Voir Classeur N° 2 lettre C 11-8-1932

Ordre N° 184 Septembre 1932 Lavonnage du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Voir 310

(Modification de l'ordre de fabrication N° 134 de Septembre 1922)

En vue d'améliorer la marche sur machine à coudre du Nord gauche, du Machine droit et du Cloche 2 et 3 fils Voir 310, il a été décidé de donner à ces fils les traitements suivants après le 2e chromage :

Laver sur cuve 1 eau 35° 5'

Savonner sur cuve avec 5 Kg Sel de soude (= 5g/l.) 15' en maintenant la température du bain à 90°.

Laver sur cuve 1 eau 90° 5'

Savonner sur machine avec 2,5 Kg Savon (= 2,5g/l.) et 0,25 Kg Sel de soude (= 0,25g/l.) 5' en maintenant la température à 100°.

Laver sur machine 1 eau 80° 5'

Laver sur machine 1 eau froide

Essorer en essoreuse

Sécher au séchoir

Vaporiser 1 h. à 1 Kg. de pression

Ordre N° 185 Avril 1933 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Lin.

Voir Classeur N° 2 lettre Q-R 12-4-1933

Ordre N° 186 Juin 1933 Nouvelles nuances pour la Carte de Couleurs Repriser spécial.

Voir Classeur N° 2 lettre K Juin 1933 et lettre L Juin 1933

Ordre N° 187 Carte de Couleurs pour Tapisserie.

Voir Classeur N° 2 lettre B 17-10-1933

Ordre N° 188 Article 196

Repriser superfin, qualité spéciale

Boites de 10 pelotes de 30 m.

Voir Classeur N° 2 lettre B 16-2-1932

Ordre N° 189 Carte de Couleurs pour Soie (10e) édition.

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (10e) de la Carte de Couleurs : Nuances lavables pour la Soie.

La composition de cette carte sera la suivante :

	Ultra foncé	Très foncé	Foncé	Moyen	Clair	Très Clair	Ultra Clair
220 nuances existant dans la Carte de Couleurs pour Soie 9e édition (1924)							
Blanc azuré	-	-	-	-	-	-	1186
Blanc-Crème	-	-	-	-	-	-	1308-1220
Blanc-Neige	-	-	-	-	-	-	1219
Bleu de Ciel	-	-	1212	1395	1100-1099	-	-
Bleu-Indigo	1013	1012	1307	1011	1306-1010	1305	1009
Bleu-Outremer	1381-1294	1293	1058-1057	1056-1055	1380	1054-1379	1053-1378
Bleu-Paon	-	1194	1193	1192	1191	1190-1189	-
Brun-Acajou	-	1446-1124	1123	1122	1121	-	-
Brun-Beige	-	-	1449	1448	1447	-	-
Brun-Bois de Rose	-	1203	1202	1230	-	-	-
Brun-Cannelle	-	-	1153	1152	1215	1151	-
Brun-Loutre	1047	1046	1045	1044	1043	1042-1209	-
Brun-Noisette	-	1358	1357	1356	1355	1354	-
Brun-Rouille	-	1158	1157	1156	1155	-	-
Gris-Cendre	-	1216	1167	1166	1165	1164	1299
Gris-Perle	-	1208	1034	1033	1310	1032	1309
Jaune-Citron	-	-	1029	1318-1412	1317	1316	1315
Jaune-Giroflée	1367	1366	1365	1364	1362-1363	1361	-
Jaune-Orange	1119	1118-1117	1116-1115	1114	1113-1112	1111	-
Jaune-Paille	-	-	-	1267	1266	1265-1264	1263-1262
Jaune-Vieil-Or	1298	1297-1296	1269-1268	-	-	-	-
Noir	1187	-	-	-	-	-	-
Rose ancien	-	1007	1006	1005	1004-1003	1002	-
Rose tendre	1320	1319	1400-1234	1233	1399-1283	1232	1231
Rouge ancien	1041	1040-1039	1038-1037	1383-1036	1382-1255	1035	1254
Rouge-Framboise	-	1150	1149	1148-1438	1147	1437	-
Rouge-Géranium	-	1328	1327-1326	1325	1419-1324	1323	1322
Rouge-Mauve	-	1090	1089	1088	1087	1086	-
Rouge-vif	-	-	1368	-	-	-	-

	Ultra foncé	Très foncé	Foncé	Moyen	Clair	Très Clair	Ultra Clair
Vert Chasseur	-	1289	1288-1287	1430	1286	1285	-
Vert doré	1302	1301	1146-1145	1144	1386-1143	1385	-
Vert-Jaune	-	1279	1278-1277	1404	1276-1403	-	-
Vert-Lierre	-	1184	1183	1182-1181	1416-1314	-	-
Vert-Myrte	1141	1140	1139	1228	1295	-	-
Vert-Perruche	1377	1376-1375	1374-1373	1372-1371	1370	-	-
Vert-Réséda	1024	1023	1022-1021	1020	1019	-	-
Violet-Héliotrope	-	1163	1282	1281-1424	1162	-	-
Violet de Parme	-	1353	1352	1351-1428	1350	1427	1349
Violet-Scabieuse	1252	1251	1250	1249	1410	1248	-
9 nuances prélevées dans la Carte de Couleurs pour Soie 8e édition (1910)							
Brun-Acajou	-	-	-	-	-	1270	1120
Rose ancien	-	-	-	-	-	-	1001
Rouge-Cuivre	-	-	-	1133	1443	1227-1442	1132
Vert-Chasseur	-	-	-	-	-	-	1429
13 nouvelles nuances :							
Gris-Bois	-	-	-	1456	1455	1454	1453
Gris-Fumée	-	-	1463	1462	-	1461	1460
Jaune-Blé	-	-	-	-	-	1467	-
Jaune-Champagne	-	-	-	-	1470	-	-
Jaune-Ocre	-	-	-	1475	1474	1473	-

La carte 10e édition contiendra donc 242 nuances au total au lieu de 220 pour la 9e édition.

La classification de certaines nuances dans le tableau des hauteurs de ton a été modifiée de façon à concorder avec la classification adoptée pour les couleurs sur coton brillant.

Les couleurs changeant de classification sont soulignées dans le tableau ci-dessus.

La composition de cette carte sera la suivante :

	Ultra foncé	très foncé	Foncé	Moyen	Clair	très Clair	Ultra Clair
220 nuances existant dans la Carte de Couleurs pour Soie 9e édition (1924)							
Blanc azuré	-	-	-	-	-	-	1186
Blanc - Crème	-	-	-	-	-	-	1208-1220
Blanc - Neige	-	-	-	-	-	-	1219
Bleu de Ciel	-	-	1212	1205	1100-1099	-	-
Bleu - Indigo	1013	1012	130E	1011	1306-1010	1305	1009
Bleu - Outremer	1381-130H	1203	1058-105E	1056-1055	1380	105H-13E9	1053-13E8
Bleu - Paon	-	119H	1193	1192	1191	1190-1189	-
Brun - Acajou	-	1196-113H	1123	1122	1121	-	-
Brun - Beige	-	-	1HH9	1HH8	1HH7	-	-
Brun - Bois de Rose	-	1203	1207	1230	-	-	-
Brun - Cannelle	-	-	1153	1152	1215	1151	-
Brun - Fontee	10HE	10H6	10H5	10HH	10H3	10H2-1209	-
Brun - Noisette	-	1358	135E	1356	1355	135H	-
Brun - Rouille	-	1158	115E	1156	1155	-	-
Gris - Cendre	-	1216	116E	1166	1165	116H	1299
Gris - Perle	-	1208	103H	1033	1310	1032	1309
Jaune - Citron	-	-	1029	1318-11H2	131E	1316	1315
Jaune - Giroflée	136E	1366	1365	136H	1362-1363	1361	-
Jaune - Orange	1119	1118-111E	1116-1115	111H	1113-1112	1111	-
Jaune - Paille	-	-	-	126E	1266	1265-126H	1263-1262
Jaune - Vieil - Or	1208	120E-1206	1269-1268	-	-	-	-
Noir	118E	-	-	-	-	-	-
Rose ancien	-	100E	1006	1005	1004-1003	1002	-
Rose tendre	1320	1319	1H00-123H	1233	1329-1283	1232	1231
Rouge ancien	10H1	1040-1039	1038-103E	1383-1036	1382-1255	1035	125H
Rouge - Framboise	-	1150	114H	1148-1138	11HE	113E	-
Rouge - Géranium	-	1328	132E-1326	1325	1H19-132H	1323	1322
Rouge - Mauve	-	1090	1089	1088	108E	1086	-
Rouge - Vif	-	-	1368	-	-	-	-

	Ultra foncé	très foncé	Foncé	Moyen	Clair	très Clair	Ultra Clair
Vert Chasseur	-	1289	1288-128E	1H50	1286	1285	-
Vert doré	1302	1301	11H6-11H5	11HH	1356-11H3	1385	-
Vert - Jaune	-	12E0	1328-132E	11HH	1356-11H3	-	-
Vert - Lierre	-	118H	1185	1184-1181	11H6-11HH	-	-
Vert - Myrte	11H1	11H0	1139	1248	1295	-	-
Vert - Pervenche	132E	13E6-13E5	13EH-13E3	13E2-13E1	13E0	-	-
Vert - Réséda	102H	1043	1042-1041	1040	1019	-	-
Violet - Héliotrope	-	1163	1282	1281-11H2	1162	-	-
Violet de Parme	-	1353	1352	1351-1H28	1350	1H2E	13H9
Violet - Scabieuse	1282	1251	1250	12H9	1H10	12H8	-

7 nuances prélevées dans la Carte de Couleurs pour Soie 8e édition (1910)

Brun - Acajou	-	-	-	-	-	12E0	1120
Rose ancien	-	-	-	-	-	-	1001
Rouge - Cuivre	-	-	-	1133	1HH3	122E-11H2	1132
Vert - Chasseur	-	-	-	-	-	-	1H29

13 nouvelles nuances :

Gris - Bois	-	-	-	1H56	1H55	1H5H	1H53
Gris - Fumée	-	-	1HG3	1HG2	-	1HG1	1HG0
Jaune - Blé	-	-	-	-	-	1HGE	-
Jaune - Champagne	-	-	-	-	1HE0	-	-
Jaune - Ocre	-	-	-	1HE5	1HEH	1HE3	-

La carte 10e édition contiendra donc 242 nuances au total au lieu de 220 pour la 9e édition.

La classification de certaines nuances dans le tableau des hauteurs de ton a été modifiée de façon à concorder avec la classification adoptée pour les couleurs sur coton brillant.

Les couleurs changeant de classification sont soulignées dans le tableau ci-dessus.

Ordre N° 190

Carte de Couleurs de Lin

Introduction de 9 nouvelles nuances

Voir Classeur N° 2 lettre Q-R — Mars 1934 et 27-3-1934

Ordre N° 191

Carte de Couleurs de Lin 10e édition

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (10e) de la Carte de Couleurs de Lin, comprenant 132 nuances. La composition de cette carte sera la suivante :

115 nuances existant dans la Carte de Couleurs de Lin 9e édition. Le Blanc qui y figure ne sera pas repris dans la 10e édition.

9 nuances ajoutées en Mars 1934 (Ordre N° 190) à la 9e édition.

8 nuances prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 12e édition, soit :

Violet - Scabieuse	756	faisant suite à la série 394 - 397
Bleu d'Azur	775	" " " " 823 - 3325
Gris - Cendre	762, 415	" " " " 317 - 318
Rouge - Coquelicot	666	
Brun - Cachou	739	" " " " 938 - 738
Jaune - Citron	445	" " " " 443 - 307
Bleu de Sèvres	821	" " " " 820 - 800

Ordre N° 179 Décembre 1931

Nouveaux Procédés de teinture pour quelques Couleurs sur Cotons brillants

Dans le but d'améliorer leur solidité, il a été décidé dans le courant des années 1919-1931 de teindre les couleurs ci-dessous de la façon suivante :

Couleur Rouge - Ecarlate 814 depuis mars 1920

814 Fond 816 sp. remonté avec Violet brillt Indanthrène RK

Couleur Rouge - Bordeaux 496 depuis janvier 1921

496 Fond 816 sp. remonté avec Olive Ind. R + Brun Ind. 2G

Couleur Rouge - Cardinal 358 depuis janvier 1921

358 Fond 321 sp. remonté avec Brun Ind. R + Gris Ind. K

Couleur Rouge - Géranium 817-349 depuis août 1926

817-349 Ecarlate Algol B + Orange Algol RF

Série Jaune d'or 779-783 781-783 depuis octobre 1925

779-780 depuis janvier 1928

779-780 Brun jaune Ind. 3G + Olive Ind. R + Jaune Cibanone R

781-783 Brun Indanthrène GG + Orange Cibanone R + Jaune Cibanone R

Série Vert doré 901-583 901-580 depuis mai 1927

581-583 depuis avril 1929

901-580 Vert brill. Ind. B + Jaune Cibanone GN + Khaki Ind. GG

581-583 Vert Calédone RC + Jaune Cibanone GN + Jaune Ind. 3GF

Couleur Vert - Mousse 469-773 469-471 depuis novembre 1925

472-773 depuis mai 1927

469-773 Vert brt Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Vert - Scarabée 895-3349 895-3347 depuis août 1926

3348-3349 depuis août 1928

895-3349 Vert brt Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Vert - Pistache 890-369 890-319 depuis janvier 1927

367-369 depuis juin 1928

890-369 Vert brt Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Gris - Verdâtre 595-599 depuis octobre 1925

595-599 Vert Indigo d'Algarine B + Bleu Solanthrène N3JF

Série Bleu - Gris 590-594 depuis octobre 1924

590-594 Vert Indigo d'Algarine B + Bleu Solanthrène N3JF

Couleur Brun - Caroubier 354 depuis juin 1921

354 Fond 321 sp. remonté avec Brun jaune Ind. 3G + Brun Ind. GG

Série Brun - Tête de Nègre 938-801

938 Brun Indanthrène G depuis août 1926

898 Brun Indanthrène G + Rouge Algol GT depuis avril 1926

801 Brun Ind. GG + Olive Ind. R + Orang Cibanone R depuis octobre 1925

Ordre N° 190

Carte de Couleurs de Lin

Introduction de 9 nouvelles nuances

Voir Classeur N° 2 Lettre R N — 31 Mars 1934 et 27-4-1934

Ordre N° 191

Carte de Couleurs de Lin 10e édition

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (10e) de la Carte de Couleurs de Lin, comprenant 132 nuances.

La composition de cette carte sera la suivante :

115 nuances existant dans la Carte de Couleurs de Lin 9e édition. Le Blanc qui y figure ne sera pas repris dans la 10e édition.

9 nuances ajoutées en Mars 1934 (Ordre N° 190) à la 9e édition.

8 nuances prélevées dans la Carte de Couleurs pour Cotons brillants 12e édition, soit :

Violet - Scabieuse	756	faisant suite à la série 391 - 397
Bleu d'Azur	775	" " " " 823 - 3325
Gris - Cendre	762, 1115	" " " " 317 - 318
Rouge - Coquelicot	666	
Brun - Cachou	739	" " " " 938 - 738
Jaune - Citron	1115	" " " " 1113 - 307
Bleu de Sèvres	831	" " " " 820 - 800

Ordre N° 189 — Décembre 1931

Nouveaux Procédés de teinture pour quelques Couleurs sur Cotons brillants

Dans le but d'améliorer leur solidité, il a été décidé dans le courant des années 1929-1931 de teindre les couleurs ci-dessous de la façon suivante :

Couleur Rouge - Ecarlate 814 — depuis mars 1920

814 Fond 816 sp. remonté avec Violet brill.t Indanthrène RK

Couleur Rouge - Bordeaux 496 — depuis janvier 1921

496 Fond 816 sp. remonté avec Olive Ind.R + Brun Ind. 2G

Couleur Rouge - Cardinal 358 — depuis janvier 1921

358 Fond 321 sp. remonté avec Brun Ind.R + Gris Ind.K

Couleur Rouge-Géranium 817-349 — depuis août 1926

817-349 Ecarlate Algol B + Orange Algol RF

Série Jaune d'or 779-783

781-783 depuis octobre 1925

779-780 depuis janvier 1926

779-780 Brun jaune Ind. 3G + Olive Ind. R + Jaune Cibanone R

781-783 Brun Indanthrène GG + Orange Cibanone R + Jaune Cibanone R

Série Vert doré 901-583

901-580 depuis mai 1927

581-583 depuis avril 1929

901-580 Vert brill. Ind. B + Jaune Cibanone GK + Khaki Ind. GG

581-583 Vert Calidone RC + Jaune Cibanone GK + Jaune Ind. 3GF

Couleur Vert-Mousse 469-773

469-471 depuis novembre 1925

472-773 depuis mai 1927

469-773 Vert br.t Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Vert-Scarabée 895-3349

895-3347 depuis août 1926

3348-3349 depuis août 1926

895-3349 Vert br.t Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Vert-Pistache 890-369

890-367 depuis janvier 1927

367-369 depuis juin 1928

890-369 Vert br.t Ind. B + Jaune Ind. 3GF + Olive Ind. R

Série Gris - Verdâtre 595-599

depuis octobre 1925

595-599 Vert Indigo d'Alizarine B + Bleu Solanthrène N3F

Série Bleu - Gris 590-598

depuis octobre 1924

590-598 Vert Indigo d'Alizarine B + Bleu Solanthrène N3F

Couleur Brun - Caroubier 354

depuis juin 1921

354 Fond 321 sp. remonté avec Brun jaune Ind. 3G + Brun Ind. GG

Série Brun - Tête de Nègre 938-801

738 Brun Indanthrène G — depuis août 1926

898 Brun Indanthrène G + Rouge Algol GK depuis avril 1926

801 Brun Ind. GG + Olive Ind. R + Orang Cibanone R depuis octobre 1925

Série Brun - Cachou 433 - 739

433 - 434 Brun Ind. GG + Orange Citanone R + Rouge Algol GT depuis octobre 1925

436 - 739 Orange Cit.one R + Olive Ind. R + Rouge Algol GT depuis février 1925

Série Beun - Noisette 869 - 924 depuis janvier 1931

869 - 924 Brun Indanthrène 3R + Orange Cit.one R + Olive Ind. R

Série Gris - Bois 613 - 804 depuis octobre 1931

613 - 804 Brun Indanthrène 3GT + Olive Ind. 3G + Brun jaune Ind. 3G

Série Gris - Fumée 640 - 822

640 depuis octobre 1931

642 - 822 depuis novembre 1930

640 - 644 Brun Ciba G + Brun Ind. 3GT + Olive Ind. 3G + Corinthe Ind. RK

822 Brun Indanthrène G + Olive Ind. 3G

Série Gris - Ficelle 460 - 461 depuis novembre 1929

460 - 461 Olive Indanthrène R + Brun Ind. 2G

Série Gris - Cendre 413 - 762 depuis février 1932

413 - 762 Gris Calédone RRD + Gris Ind. BG

Série Gris de Plomb 876 - 944 depuis janvier 1934

876 - 944 Gris Indanthrène BG + Brun Ind. BR + Brun Ind. GG

Série Brun - Cachou 433 - 739

433 - 434 Brun Ind. GG + Orange Cibanone R + Rouge Algol GT depuis octobre 1925

436 - 739 Orange Cibanone R + Olive Ind. R + Rouge Algol GT depuis février 1925

Série Brun - Noisette 869 - 924 depuis janvier 1921

869 - 924 Brun Indanthrène 3R + Orange Cibanone R + Olive Ind. R

Série Gris - Bois 613 - 804 depuis octobre 1931

613 - 804 Brun Indanthrène 3GT + Olive Ind. 3G + Brun jaune Ind. 3G

Série Gris - Fumée 640 - 822 640 depuis octobre 1931

642 - 822 depuis novembre 1930

640 - 644 Brun Ciba G + Brun Ind. 3GT + Olive Ind. 3G + Corinthe Ind. RK

822 Brun Indanthrène G + Olive Ind. 3G

Série Gris - Ficelle 460 - 461 depuis novembre 1929

460 - 461 Olive Indanthrène R + Brun Ind. 2G

Série Gris - Cendre 413 - 762 depuis février 1932

413 - 762 Gris Calédone RRD + Gris Ind. BG

Série Gris de Plomb 876 - 944 depuis janvier 1934

876 - 944 Gris Indanthrène BG + Brun Ind. BR + Brun Ind. GG